





LES VOEUX DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Nous venons de vivre deux années compliquées au cours desquelles le covid a imposé de nombreuses contraintes sur notre mode de vie, confinements, couvre-feux, vaccinations, passe sanitaires, se sont suivis ou superposés sans que l'on entrevoie une sortie prochaine de cette situation et un retour à une vie telle que nous la connaissions auparavant.

Il importe néanmoins de rester confiants et de regarder l'avenir avec espoir, pour ce faire, je vous présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux, en souhaitant que santé, douceur et joie de vivre rythmeront pour vous 2022.

Malgré le contexte dans lequel s'est déroulée l'année 2021, nous avons pu mener à bien les projets que nous vous annoncions dans le précédent bulletin.

- Les abribus ont été installés à la Maison Brulée, Rue du Solon-quartier Brignolles et sur le parking de l'école, les élèves et les parents peuvent ainsi attendre les cars scolaires à l'abri des intempéries.
- Les travaux d'aménagement des rues de l'Arnaude et du Moulard ont été engagés au printemps 2021. Le raccordement à l'assainissement collectif, le remplacement de la conduite d'eau potable, l'enfouissement des réseaux sont terminés ; la réfection de la voirie le sera au début de cette année. Pendant tous ces mois les riverains ont subi la poussière et les bruits du chantier, nous les remercions pour la patience dont ils ont fait preuve et l'accueil bienveillant qu'ils ont réservé aux entreprises.
- La réalisation d'un city-stade à proximité de l'école, était annoncée comme devant aboutir en 2021 ; si celle-ci n'est pas effective, la démarche est lancée, les acquisitions foncières sont en cours et l'ensemble des conditions sont réunies pour que ce soit le cas en 2022.
- Une crue du ruisseau du Solon ayant entraîné un affouillement des berges, la reconstruction du mur en pierres de soutènement, au niveau du jeu de boules a été effectuée.
- Dans le cadre de l'engagement de la commune pour la biodiversité, des plantations d'arbres, auxquelles certains et certaines d'entre vous et vos enfants ont pu participer ont eu lieu au centre du village et à l'école. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé pour leur implication.

2022 démarre, et avec elle, de nouveaux projets voient le jour :

- La commune possède plusieurs appartements, l'isolation thermique de ces appartements étant déficiente, ils ne répondront prochainement plus aux normes exigées pour être proposés à la location. Un programme, pluriannuel, de rénovation thermique va démarrer cette année.

Edito

- L'école communale est récente, elle a été construite en 2011. Ses fenêtres sont équipées de volets roulants électriques ; ceux-ci sont sujets à des pannes répétitives, entraînant des frais d'entretien élevés. Plusieurs volets, non réparables, sont hors service. Pour mettre un terme à ces problèmes, la commune a choisi de procéder au remplacement de l'ensemble des volets.
- La salle du conseil municipal est équipée d'un chauffage au sol électrique. La puissance importante que nécessite ce type de chauffage induit des coûts élevés. Afin de gagner en efficacité énergétique, la commune prévoit d'installer un chauffage par pompe à chaleur en substitution du chauffage électrique au sol.
- L'aménagement de l'arrêt de bus de la Cartherie, avec mise en place d'un abribus est prévu. Une fois les formalités d'acquisition foncières abouties, les travaux seront lancés.

La situation sanitaire avait, en 2020, induit l'arrêt de toutes les animations sociales et culturelles. 2021 a vu un retour partiel de certaines activités, mais nombre d'associations n'ont pas repris leur fonctionnement normal, nous souhaitons qu'elles puissent le faire en 2022 et ainsi contribuer au bien-vivre dans la commune. Nous remercions chaleureusement, pour leur engagement et leur dévouement, toutes les personnes engagées dans les associations, la bibliothèque, le Transport Solidaire, le CCAS.

2021 a vu plusieurs changements au niveau du personnel communal, Evelyne MARCEAU a choisi de cesser ses fonctions fin août, elle a été remplacée par Nathalie RIOU qui s'est de suite parfaitement adaptée au poste. Elodie REVOLLON s'est arrêtée au mois d'avril en attente d'un heureux évènement, Sandrine RIVOIRE l'a suppléée avec efficacité et polyvalence au secrétariat. Sandrine RIVOIRE a rejoint la mairie de Pé-lussin à la mi-janvier 2022, Valérie PADULA a pris sa suite au secrétariat, nous lui souhaitons la bienvenue. Anciens employés, comme nouveaux, font tous preuve de disponibilité et de dévouement au service de la commune, ils sont le gage de son bon fonctionnement et méritent notre profonde reconnaissance. Je les en remercie sincèrement.

Je remercie enfin, tous les membres du Conseil Municipal engagés à mes côtés pour leur investissement au service de la commune.

Depuis deux ans, la situation sanitaire ne permet pas de vous présenter nos vœux à la salle des fêtes, nous le regrettons sincèrement. Souhaitons que l'an prochain nous puissions retrouver ce moment de rencontre et d'échanges convivial.

Bien cordialement.

Votre Maire, Jean-Louis POLETTI



ETS PIRONNET SARL

ÉLECTRICITÉ - LOCATIONS

Nacelle sur porteur 14 m
 Nacelle sur porteur 17 m
 Nacelle sur porteur 20 m
 Automotrice 15 m
 Automotrice biénergie 12 m
 Mini pelle
 Camion porte-engin

80, impasse de Chauramond
 42410 St Michel sur Rhône



: 04.74.59.51.12



: 04.74.56.63.13

Laurent : 06.82.06.06.99

Christian : 06.80.06.61.26



: l.pironnet@aliceadsl.fr

Annonceurs

Auberge st Michel



BAR- RESTAURANT

cuisine traditionnelle

cuisses de grenouilles friture

plat du jour le midi

ouvert du mardi au dimanche midi

ouvert vendredi, samedi soir

ferme le lundi

vue panoramique

tel:04.74.59.82.88

42410 St Michel sur Rhône

Chambre d'hôtes La Ruche



Carole et Frédéric SEGUIN - 435 Chemin de Saint ABDON 42410 Saint Michel sur Rhône -
0474566688 / 0681355743



04 37 04 45 54



06 23 39 11 94



RECANATI

FREDERIC

INNOV-TOIT

MAISON OSSATURE BOIS - CHARPENTE TRADITIONNELLE
COUVERTURE - ZINGUERIE

180 Route de Verlieu 42410 Saint Michel sur Rhône

contact@innov-toit.fr



VIE MUNICIPALE

Votre Équipe Municipale	<i>page 10</i>
Elections 2022	<i>page 11</i>
Le Personnel Communal	<i>page 12</i>
Budgets 2021	<i>page 14</i>
Ecole Saint Michel / Vérin	<i>page 18</i>
Transport Solidaire	<i>page 19</i>
Etat Civil (Mariages, naissances, décès)	<i>page 20</i>
C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)	<i>page 22</i>
Urbanisme	<i>page 24</i>

VIE PRATIQUE

Coronavirus & vie pratique	<i>page 28</i>
Risques Industriels Majeurs, les bons réflexes	<i>page 30</i>
Démarches Administratives	<i>page 36</i>
Sécurité Routière, rappel...	<i>page 40</i>
Des arbres dans la commune	<i>page 42</i>
Centre de santé infirmier	<i>page 43</i>
Pilat propre	<i>page 44</i>
La Salle des fêtes	<i>page 46</i>
La Bibliothèque	<i>page 47</i>
Déchets, recyclage & voisinage	<i>page 48</i>

Sommaire

VIE LOCALE

Vers un nouveau parc naturel régional	<i>page 58</i>
La nature du Pilat	<i>page 58</i>
Biodiversité à Saint Michel	<i>page 59</i>
Maison des Services	<i>page 64</i>
Le bulletin est à vous	<i>page 68</i>

VIE SCOLAIRE

Ecole	<i>page 72</i>
Les transports scolaires	<i>page 75</i>

TRAVAUX & PROJETS

Cette année à Saint Michel sur Rhône...	<i>page 78</i>
Horizon 2021	<i>page 84</i>

VIE ASSOCIATIVE

Les associations à Saint Michel sur Rhône	<i>page 86</i>
---	----------------

Directeur de publication :	Jean Louis POLETTI
Comité de Rédaction :	David CHAUMEIL - Claire D'AGOSTINO - Bruno DEGENETAIS - Antonio DIONISIO - Sylvie GUISET
Mise en page :	Claire D'AGOSTINO - David CHAUMEIL
Imprimeur :	Lucky Imprimerie (www.luckyimprimerie.fr)

Ce numéro tiré à 550 exemplaires est distribué gratuitement.

En cas d'omission des exemplaires sont disponibles en Mairie.



Vie Municipale

Vie municipale



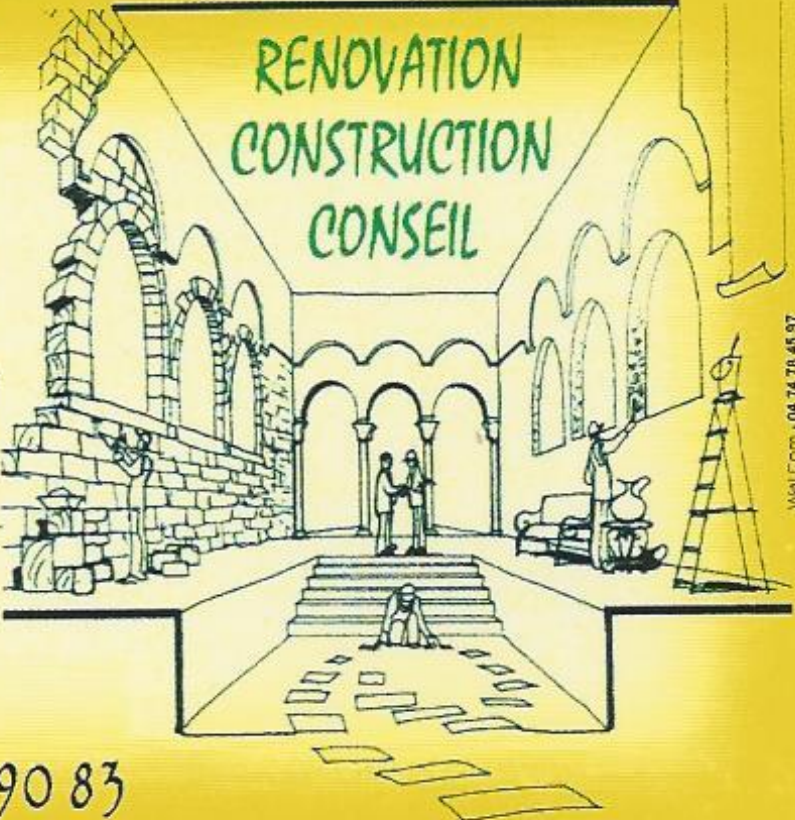
menuiserie
SERRAILLE
Bois | Alu | PVC | Escalier | Mobilier
06 11 95 98 76
11 RUE DES AUVES
Z.A. de l'Orme - 69420 CONDRIEU
Atelier: 04 74 56 62 28
menuiserie69@serraille.com

MAÇONNERIE
CARRELAGE
PIERRES

GÉRALD MONTABONNET

Z.A. LESBRETTEAUX
42410
ST MICHEL SUR RHÔNE

Sarl RCC - TÉL.: 06 12 80 90 83



RENOVATION
CONSTRUCTION
CONSEIL

WatCom - 04 74 78 45 97

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE

En place depuis 2020, votre équipe municipale est composée de :

Le Maire : Jean Louis POLETTI

Les Adjoints : Sylvie GUISET - Bruno DEGENETAIS - Antonio DIONISIO - Mireille GRONDONA

Les Conseillers : David CHAUMEIL - Pascal CHOFFEZ - Claire D'AGOSTINO - Violaine GIBERT - Bruno GIRARD -

Nathalie LEBRUN - Philippe MARCE - Jocelyne MOULIN - Catherine ROSIGUE - Frédéric SEGUIN

En 2021, Pascal CHOFFEZ a démissionné de son poste d'adjoint pour raisons professionnelles mais conserve sa place de conseiller municipal.

Mireille GRONDONA a été élue pour reprendre son poste d'adjoint.



En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/conseil-municipal.php

Vie municipale

ELECTION 2022

L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.



Les élections législatives se dérouleront :

- les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 pour voter lors de l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Vous pouvez vous inscrire en ligne (service-public.fr), en mairie, ou par courrier.



***Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h
dans le respect des règles sanitaires en vigueur***

LE PERSONNEL COMMUNAL



Secrétaire de Mairie

Sandrine RIVOIRE



Agent communal

Sylvain PORTE

Agents au service des enfants :

Nathalie Riou

Mireille Bruyere



- ◇ **Elodie REVOLLON** est actuellement en congé maternité. Toute l'équipe félicite les parents et souhaitent la bienvenue à leur petite fille. Elle a été remplacée par **Sandrine RIVOIRE** que nous remercions pour son implication et à qui nous souhaitons une bonne continuation dans sa future vie professionnelle.
- ◇ **Evelyne MARCEAU** après plus de 20 ans à s'être occupée, en compagnie de Mireille Bruyère, du bien-être des enfants au moment de la pause déjeuner et d'avoir assuré d'autres missions au sein de la commune a décidé de se consacrer à sa famille et ses passions personnelles. La commune la remercie pour son implication et sa bonne humeur durant toutes ces années. Elle a été remplacée depuis la rentrée de septembre par **Nathalie RIOU** à qui nous souhaitons la bienvenue.
- ◇ **Sylvain PORTE** complète l'équipe d'agents de la collectivité. Sa mission est essentielle pour que notre commune reste toujours bien entretenue et agréable à vivre.

Vie municipale

Vœux 2021

En 2021, les vœux n'ont pas pu se dérouler à la salle des fêtes comme d'habitude. Le maire et la première adjointe se sont donc prêtés au jeu des vœux 2.0. La vidéo disponible sur Youtube a été visionnée 315 fois et nous espérons que le contenu vous a plu.

Mise en place du CNAS pour les agents de la commune

Depuis 2021, la commune adhère au CNAS : Comité National d'Action Sociale. Cela permet d'améliorer les conditions matérielles et morales des employés en proposant une offre unique et complète de prestations (enfants, culture et loisirs, solidarité, vacances...)



Nous vous informons...

que vous pouvez consulter les comptes rendus des conseils municipaux et les délibérations sur notre site internet :



Comptes rendus :

<https://www.mairie-saintmichelsurhone.fr/comptes-rendus.php>

Nous rappelons que les conseils municipaux sont ouverts au public et se déroulent dans la salle du conseil à la mairie (sauf information contraire suite aux mesures sanitaires).



BUDGETS DE LA COMMUNE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

DEPENSES		
A Charges générales	106 150 €	24,10%
B Charges de personnel	147 635 €	33,52%
C Amortissement travaux	20 390 €	4,63%
D Intérêts d'emprunt	15 335 €	3,48%
E Charges de gestion courante	150 972 €	34,27%
TOTAL	440 482 €	100,00%

Impôts & taxes :

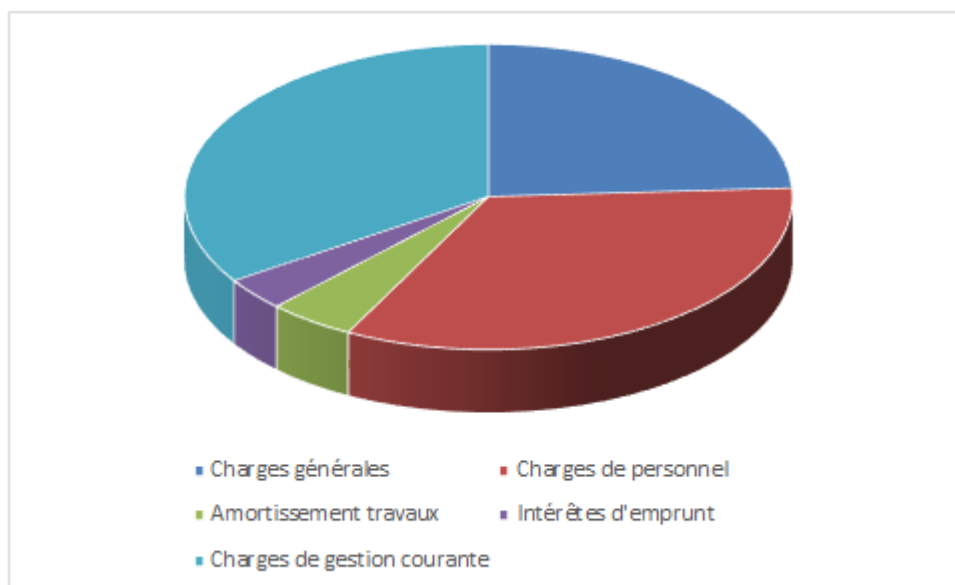
Cette année, la partie départementale de la taxe foncière bâtie est passée sur la partie communale.

Le taux communal est passé de 13.5 à 28.8%, mais le taux départemental de 15 à 0%. Cela signifie qu'il n'y a pas eu d'augmentation d'impôts locaux depuis 2018.

De plus, à partir de 2022, les nouveaux propriétaires bénéficieront d'un exonération de 50% de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

RECETTES		
A Impôts et taxes	369 955 €	68,68%
B Dotations	120 797 €	22,42%
C Fond Compensation TVA	13 132 €	2,44%
D Location Immeubles	33 065 €	6,14%
E Produits exceptionnels	1 733 €	0,32%
	538 682 €	100,00%

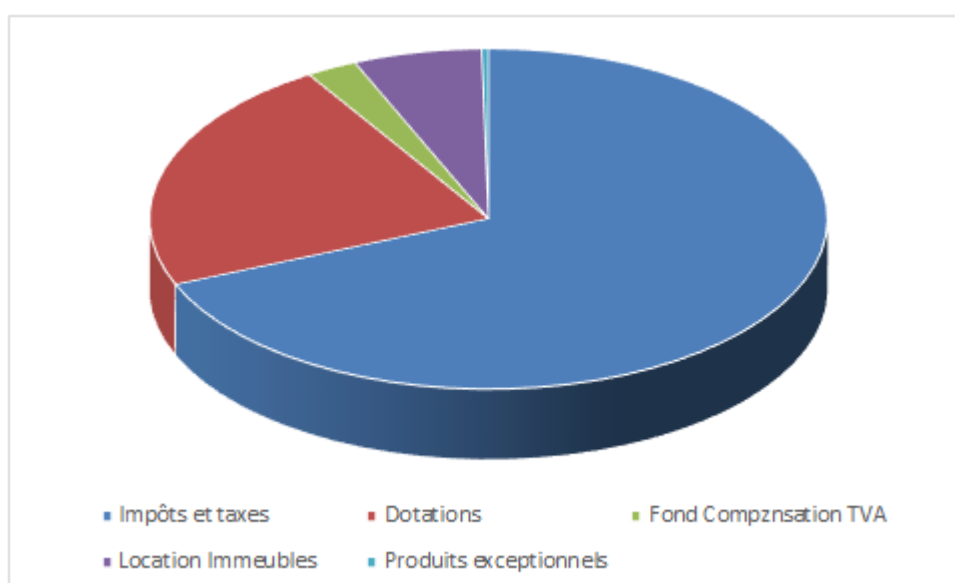
Vie municipale



En quelques mots...

- hausses de certains postes (énergie, produits d'entretien liés à la crise sanitaire).
- baisse de certaines ressources comme la location des salles communales.

Cependant, la commune a poursuivi la maîtrise de son budget de fonctionnement afin de pouvoir continuer à financer des projets d'investissements.



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

DEPENSES		
A Emprunt / Dépôt et cautionnement	42 907 €	17,38%
B Matériel technique	7 959 €	3,22%
C Matériel - Mobilier et informatique	17 100 €	6,93%
D Eclairage public	11 452 €	4,64%
E Voirie	167 467 €	67,83%
TOTAL	246 885 €	100,00%

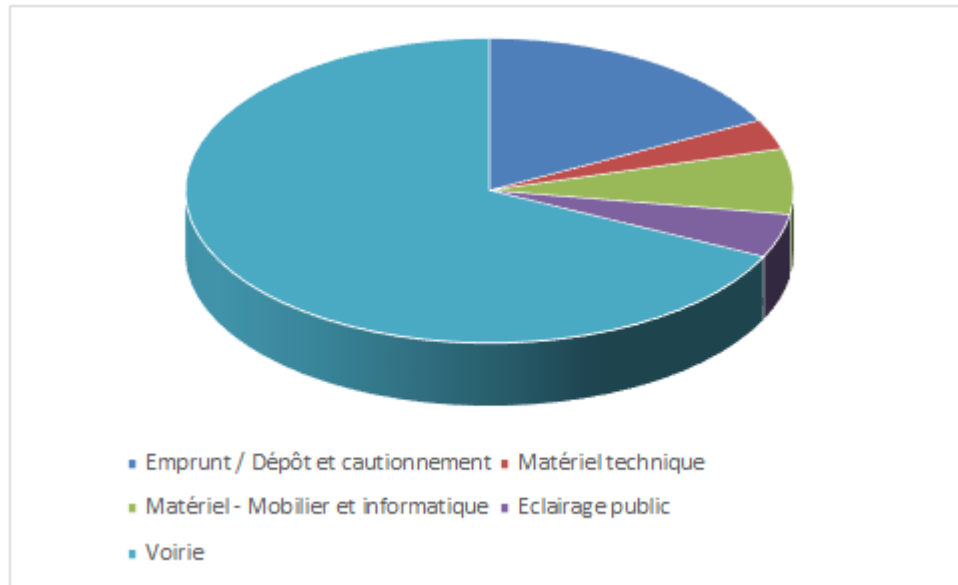
Budget d'investissement :

Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité.

La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables pouvant être réutilisés longtemps ou investit dans des travaux de voirie.

Les recettes sont l'autofinancement, les emprunts, les subventions...

RECETTES		
A Taxe d'aménagement	13 370 €	3,72%
B Excédent fonct. 2020	329 106 €	91,68%
C Subventions - Amendes Police	16 514 €	4,60%
	358 990 €	100,00%

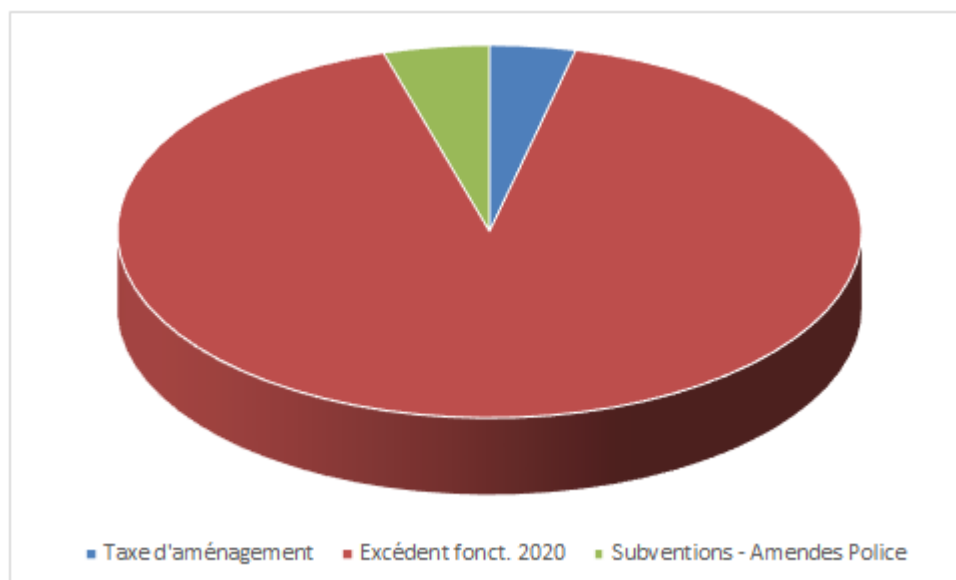


En quelques mots...

- La commune a finalisé le paiement de la liaison piétonne et a sollicité les subventions.
- Les installations d'abris bus sur différents secteurs de la commune ont été réglés.
- Certaines subventions (amendes de police) ont été perçues, les autres le seront en 2022.

Des réfections de voirie dans le quartier de l'Araude sont venues finaliser les travaux d'assainissement (dont les dépenses sont intégrées dans le budget assainissement et ont nécessité un financement bancaire).

Les factures ont été réglées et les demandes de subventions ont été demandées.





Ecole Saint Michel - Vérin

Deux sites accueillent les 93 enfants dans le cadre d'une Direction Unique (Mme Muriel Reber) :

- ♦ Vérin: 50 enfants
 - ⇒ Classe Céline COUSIN (petite & moyenne section maternelle) : 29 élèves
 - ⇒ Classe Bénédicte CHOMEZ (grande section maternelle & CP) : 21 élèves

- ♦ Saint Michel: 43 enfants :
 - ⇒ Classe Pauline GAUDIN (CE1 & CE2) : 23 élèves
 - ⇒ Classe Flora HARMS (CM1 & CM2) : 20 élèves

Assistantes AESH

- ◇ Carole SEGUIN
- ◇ Laury FOURNIER

ATSEM :

- ◇ Christine SALIQUE
- ◇ Sylvie BLANCHARD

Interviennent aussi :

- ◇ Annie CHAMPION, agent polyvalent, pour l'entretien, la cantine et la garderie
- ◇ Carole CAREL, agent d'entretien et cantine.
- ◇ Mireille BRUYERE, agent polyvalent
- ◇ Nathalie RIOU, agent polyvalent



Vie municipale

Transport Solidaire



Sous la direction de M. Christian BAJARD et du CCAS, le Transport Solidaire est un vrai service de proximité qui vous est proposé grâce à **ces conducteurs qui donnent de leur temps pour vous conduire**

L'activité du transport solidaire, affectée cette année encore par la crise sanitaire, a fonctionné au ralenti. Espérons que l'année 2022 soit sous de meilleurs auspices et que cette activité puisse reprendre sa mission d'aide auprès de ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion.

APPEL À VOLONTAIRES

Afin de pérenniser cette mission solidaire, il faut de nouveaux (ou nouvelles) chauffeurs bénévoles qui donneront un peu de leur temps pour accompagner ceux qui ont besoin de faire de petits trajets.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour avoir plus d'informations sur ce service solidaire

TARIF 2022 :

Compte tenu de l'augmentation du prix des carburants, il a été décidé d'augmenter chaque trajet de 1€

Forfait de participation aux frais du véhicule :

- ◇ Aller/retour hôpital Vienne : 14€
- ◇ Aller/retour clinique Ste Colombe : 13€
- ◇ Aller/retour Condrieu : 4€



Vous habitez la commune, vous êtes majeur(e), vous avez besoin de vous déplacer et ne disposez pas de moyen de locomotion pour vos rendez-vous médicaux, courses, visites familiales

Appelez le 07.55.61.94.53

ETAT CIVIL

NAISSANCES « Bienvenue à.. »

- o BEAUX Jules, Elio né à Vienne le 14 avril 2021
- o GRANO Cassie née à Vienne le 16 avril 2021
- o FRECENON Constance née à Vienne le 14 mai 2021
- o THOLOT Samuel, Philippe, Eric né à Saint Chamond le 9 octobre 2021
- o GUILBAUD Louison, Marie, Gina née le 5 novembre 2021
- o GUILBAUD Aristide, Daniel, François né le 5 novembre 2021



Samuel THOLOT



DECES : « ils nous ont quittés... »

- o LEOTOT Henri, décédé à Pierre Bénite le 16 avril 2021
- o CELLARD Bernard, décédé à Saint Michel sur Rhône le 31 juillet 2021
- o LINOSSIER Nicole, Claudette décédée à Vienne le 13 août 2021
- o FAYOLLE veuve PICHON , Marcelle, Marie, Elise à Saint Michel sur Rhône le 22 décembre 2021

Vie municipale

MARIAGES « Ils se sont dit OUI ..»

- o CICERON Ingrid et RASE Vincent Thomas le 10 juillet 2021



- o Marie Christine PECHINOT et Jacques POUZOLS le 28 aout 2021



C.C.A.S. (Centre Communal Action Sociale)

Actions du CCAS :

Le CCAS, centre communal d'action sociale, intervient dans les domaines de l'aide sociale, ainsi que dans les actions et activités sociales. Il est constitué de 7 membres du conseil municipal, et 7 membres extérieurs nommés par le maire. Sur la commune, les actions principales sont le soutien aux personnes âgées grâce au repas et colis de fin d'année, une animation annuelle avec l'hôpital de Condrieu, ainsi que le soutien des personnes à risques lors des épisodes de canicule.

information CORONAVIRUS

Dans le cadre du CCAS Jocelyne Moulin a été d'une grande aide lors de la mise en place du centre de vaccination en appelant toutes les personnes de 70 ans pour leur organiser leur rendez-vous.

Collecte pour les Restos du cœur

Pour la 2eme année consécutive, le CCAS de St Michel a voulu être solidaire de l'Association des Restos du Cœur en organisant les 26 et 27 novembre 2021 une collecte pour la section des restos du cœur de Maclas. De nombreux habitants ont répondu à cet appel et près de 200 Kg de produits alimentaires et de bien être ont été récoltés. De plus, les masques qui avaient été fabriqués par les couturières de la commune au début de la crise sanitaire et qui n'avaient pas été distribués ont été remis à l'association caritative.



Vie municipale

Repas de fin d'année du CCAS

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, le CCAS a souhaité en 2021 porter une attention particulière aux aînés de la commune. Plus de 70 convives se sont retrouvés le 9 décembre autour d'un repas à la salle des fêtes en respectant bien sur les normes sanitaires en vigueur. Ils ont pris beaucoup de plaisir à être ensemble pour un moment de convivialité! Samedi 18 Décembre, l'équipe du CCAS a rendu visite à ceux qui avaient préféré opter pour un colis à déguster à domicile !

Le CCAS souhaite à toutes et tous une très bonne année 2022 et donne rendez-vous aux « anciens » en décembre 2022 pour partager de bons moments !



Visite de Catherine Rosigué, conseillère municipale membre du CCAS, pour les 103 ans de madame Germaine JURY, notre doyenne.

Colis de fin d'année du CCAS



URBANISME

BILAN URBANISME 2021:

- **7 Certificats d'Urbanisme**

dont 2 pour division de parcelle en vue de construire des maisons individuelle :

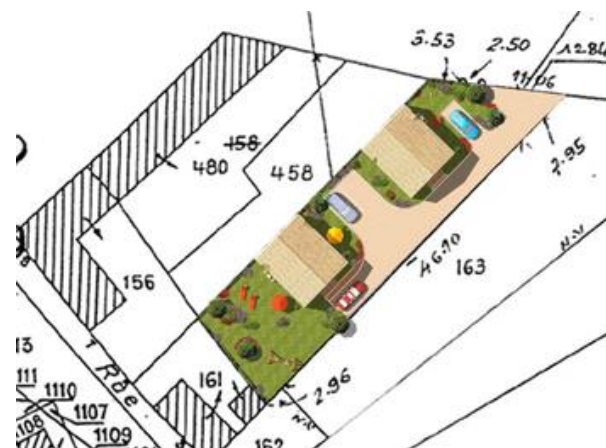
⇒ 1 refusé.

- **24 Déclaration de Travaux :**

- ⇒ 6 installation panneaux solaires & isolation extérieure
- ⇒ 3 Abris de jardin
- ⇒ 5 Piscines
- ⇒ 4 Réfection de façade, toiture, création d'ouverture
- ⇒ 5 murs
- ⇒ 1 véranda

- **18 Permis de Construire :**

- ⇒ 2 transferts de PC
- ⇒ 2 modifications de PC (agrandissement, modification d'ouverture)
- ⇒ 2 pour artisanat
- ⇒ 8 maisons individuelles
- ⇒ 2 rénovations de maison individuelle
- ⇒ 2 agrandissements



Vie municipale

Dépôt en ligne des demandes d'autorisations d'urbanisme, un nouveau service accessible depuis le 1^{er} janvier 2022

Particuliers, architectes, notaires, constructeurs, géomètres, aménageurs... depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée.

A présent, permis de construire, de démolir ou d'aménager, déclaration préalable de travaux ou certificat d'urbanisme, peuvent être déposés sans avoir à se déplacer.

Cette nouveauté, pilotée par l'État, mis en place en partenariat avec la communauté de communes, répond "aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics" à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne.

Mise en place d'une plateforme pour le dépôt dématérialisé des demandes

Le dépôt dématérialisé se réalise via un outil de téléservice accessible depuis le site internet de chaque commune (www.mairie-saintsurhone.fr).

Vous accéderez ainsi à une plateforme qui vous permettra de saisir votre demande, déposer les plans et autres pièces nécessaires, être notifié des courriers de l'administration.

Une fois votre dossier déposé, la commune recevra alors votre demande d'autorisation d'urbanisme sous format électronique, permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe !

Le dépôt dématérialisé offre ainsi divers avantages :

- Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie
- Des échanges simplifiés avec l'administration : Un service accessible en ligne 24h/24
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur et rendant le process plus fluide et efficace
- Un traitement optimisé de votre demande grâce à une réduction des délais de transmission
- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel
- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer le dossier en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... et en plus, vous faites un geste pour l'environnement

Bien entendu, il sera toujours possible de déposer votre demande en format papier. Votre mairie reste également le lieu unique de renseignements et de dépôt des dossiers d'urbanisme, qu'elle se charge par la suite de transmettre au service instructeur.

Des sites internet qui peuvent vous aider dans vos démarches

www.service-public.fr : Rubrique logement / autorisation d'urbanisme

Ce site vous fournira de nombreuses informations, sur les formalités à accomplir, la durée de validité des autorisations d'urbanisme, la fiscalité liée à la taxe d'aménagement...

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Ce site vous permettra de localiser votre terrain, éditer des plans, identifier les règles d'urbanisme applicables à votre projet... Le PLU de la commune est également publié sur ce site.



Vie Pratique

Vie pratique



CELLE TAXIS

CHAVANAY - ST MICHEL SUR RHÔNE

TRANSPORT MÉDICAL CONVENTIONNÉ
RAYONS - DIALYSES - CONSULTATIONS
AÉROPORTS - GARES

9 Richagnieux - 42410 CHAVANAY - Tél : 04 74 87 77 41

MOTRIO

simplifions l'entretien auto

Nicolas FRAYSSE

Société Nouvelle Capellaro
ZAC de la Maladière
69420 CONDRIEU

Mail : garage.capellaro@gmail.com

Tél : +33 (0) 4 37 04 60 23

Fax : +33 (0) 4 37 04 60 27

Mécanique Toutes Marques

Carrosserie - Peinture

Vente Véhicules neufs et occasions

Pièces détachées automobiles
Toutes marques
Lubrifiants
Pneumatiques
Outillages



42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Tél. 04 74 58 93 88

Fax 04 74 58 95 46

Mail : opshun@wanadoo.fr

38780 ESTRABLIN

Tél. 04 74 59 15 15

Fax 04 74 59 15 16

Mail : opshun2@wanadoo.fr

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Vie pratique



NOTRE COMMUNE EST CONCERNÉE... QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT?

Début de l'alerte



La sirène émet un son modulé, montant puis descendant. Ce signal est composé de **trois cycles d'1 minute et 41 secondes** chacun, séparé par un **intervalle silencieux de 5 secondes**.

Dès que vous entendez la sirène, appliquez les consignes ci-dessous.

À faire



Je me mets à l'abri

Entrez dans le bâtiment le plus proche. Fermez les portes, les volets et les fenêtres ; si vous le pouvez, calfeutrez les ouvertures et les aérations, arrêtez la ventilation, le chauffage et la climatisation.



Écoutez
France Bleu
France Info
France Inter

J'écoute les consignes

Elles sont diffusées à la radio (France Bleu, France Info, France Inter), à la télévision ou sur les sites internet d'actualité.

À ne pas faire



Je ne téléphone pas

Les réseaux téléphoniques doivent rester disponibles pour les services de secours. Écoutez votre conversation si l'appel ne vient pas des autorités.



Je ne vais pas chercher les enfants à l'école

En vous déplaçant, vous mettez votre vie et celle des autres en danger, vous gênez les secours. Le personnel enseignant est formé pour mettre les enfants en sécurité.

Fin de l'alerte



Elle est signalée par un **son continu d'une durée de 30 secondes**. Seul ce son indique que le danger est passé et que les consignes sont levées. Sortez de votre lieu de mise à l'abri, aérez les locaux et restez attentif aux éventuelles consignes complémentaires.



LES BONS RÉFLEXES

En cas d'accident à la centrale nucléaire

de Saint-Alban / Saint Maurice.

Vous habitez dans une commune appartenant au Plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice.

La centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice est située sur la commune de Saint-Maurice-l'Exil, sur la rive gauche du Rhône, dans le département de l'Isère, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle emploie plus de 1 000 salariés, EDF et entreprises extérieures. La centrale est composée de deux unités de production d'électricité, d'une puissance de 1 300 MWe chacune.

Cette plaquette vous informe de la conduite à tenir à la demande des pouvoirs publics, en cas d'accident nucléaire. Si tout est mis en œuvre pour éviter un accident, les pouvoirs publics doivent néanmoins anticiper une telle éventualité.

Pour bien réagir en cas d'accident, il faut se préparer. Soyez acteur de votre protection.

QU'EST-CE QU'UN ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Un accident nucléaire est un événement pouvant conduire à un rejet d'éléments radioactifs anormal dans l'environnement.

En l'absence d'action de protection, les rejets radioactifs entraînent deux conséquences sur l'Homme :

- > l'irradiation : c'est une exposition de l'organisme à des rayonnements issus d'une source radioactive,
- > la contamination : elle est externe quand une substance radioactive se dépose sur la peau. La contamination interne désigne la pénétration d'une source radioactive à l'intérieur du corps humain. Les voies d'entrée sont essentiellement respiratoires et digestives voire cutanées (par des plaies).

Afin d'éviter ces risques, les personnes doivent connaître quelques réflexes simples tels que la mise à l'abri, l'ingestion de comprimés d'iode et l'évacuation sur instruction des pouvoirs publics, qui vous sont présentés dans cette plaquette.

Vie pratique

COMMENT VOUS PRÉPARER À L'ALERTE NUCLÉAIRE ?

Vous travaillez ou résidez dans la zone PPI autour de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice. Vous devez vous préparer en cas d'alerte nucléaire. Pour cela :

- > Rangez dans un même lieu, sec et à l'abri des enfants :
 - la boîte de comprimés d'iode (à disposition gratuitement en pharmacie sur présentation d'un justificatif de domicile),
 - cette plaquette d'information,
- > Listez les objets et documents à prévoir en cas d'évacuation (smartphone chargé et son chargeur, radio à piles et piles de rechange, vêtements de rechange, trousse de toilette, médicaments, papiers (identité, sécurité sociale...), moyens de paiement, nourriture sèche et eau en bouteille...),
- > Identifiez votre position au sein des périmètres sur la carte ci-contre ou, pour plus de précisions, dans le PPI consultable en mairie. Si vous vous situez dans le périmètre d'évacuation « immédiate » (en jaune sur la carte), renseignez-vous auprès de la mairie ou de la préfecture pour connaître le centre d'accueil et de regroupement attaché à votre domicile ou au lieu de scolarité de vos enfants.



POSOLOGIE
(iodure de potassium 65 mg)

> **ADULTES** / homme et femme - femme enceinte - enfant + 12 ans
= **2 comprimés**

> **ENFANTS** / de 3 à 12 ans
= **1 comprimé**

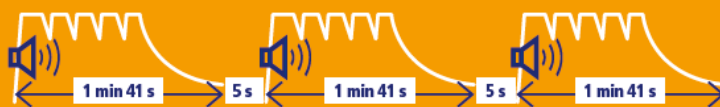
> **NOURRISSONS** / jusqu'à 36 mois
= **1/2 comprimé** (1/4 au 1^{er} mois de vie)

Le comprimé d'iode peut être avalé ou dissout dans une boisson (eau, lait, jus de fruit)

EN CAS D'ACCIDENT PLUSIEURS ALERTES SONT POSSIBLES

 **PAR UNE SIRÈNE** (testée le premier mercredi du mois vers midi, pendant 1min et 41s)

> Elle diffusera 3 signaux sonores prolongés et modulés d'1 minute et 41 secondes chacun et séparés d'un intervalle de 5 secondes.



PAR TÉLÉPHONE dans le périmètre de mise à l'abri «réflexe»



PAR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION (France 3 Auvergne - Rhône-Alpes, France Bleu Isère FM101.8, France Bleu Drôme-Ardèche FM87.9 ou FM101.2)

ET LES COMPTES DE LA PRÉFECTURE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



PAR DES VÉHICULES D'ALERTE

FIN DE L'ALERTE, VOUS ÊTES INFORMÉS

- > La sirène émet un signal continu d'une durée de 30 secondes,
- > Le système automatique d'alerte téléphonique, les services de secours, les médias et les réseaux sociaux relaient l'information.

QU'EST-CE QUE **LE PPI** ?

Le Plan particulier d'intervention (PPI) est un dispositif établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle et/ou nucléaire.

Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait notamment sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques de l'ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile).

POURQUOI ÊTES-VOUS CONCERNÉS **PAR CE PPI** ?

Le PPI nucléaire est défini sur un territoire délimité autour de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice. Vous habitez ou exercez votre activité professionnelle dans cette zone et vous bénéficiez à ce titre de la mise à disposition d'iode stable.

L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon a conduit les pouvoirs publics à réviser l'ensemble des PPI.

Pour les centrales nucléaires, le rayon du PPI a été étendu de 10 km à 20 km afin d'optimiser la réactivité des pouvoirs publics et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Vie pratique

DÈS L'ALERTE, **METTEZ-VOUS À L'ABRI**



Entrez dans le bâtiment le plus proche, fermez les portes et fenêtres et coupez si possible la ventilation



Ecoutez la télévision et/ou la radio locale, et suivez les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



N'encombrez pas le réseau téléphonique

SUR ORDRE DU PRÉFET, **ÉVACUEZ**

Si la situation l'exigeait, l'évacuation serait décidée par les pouvoirs publics et annoncée par la radio et la télévision locales et via les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux.

- > Rassemblez vos affaires indispensables dans un sac bien fermé.
- > Coupez le gaz, l'électricité et l'eau.
- > Fermez les volets, les fenêtres et la porte à clé.
- > Emmenez vos animaux domestiques.

À l'école, vos enfants seront conduits dans les **centres d'accueil et de regroupement**. Les pouvoirs publics locaux et les médias vous indiqueront comment aller les chercher.

- > Evacuez en privilégiant une évacuation par vos propres moyens. Sinon, rejoignez le point de rassemblement de votre commune pour y être pris en charge et évacués par les moyens mis en place par les pouvoirs publics.
- > Evacuez en privilégiant un hébergement par vos propres moyens. A défaut, rejoignez le centre d'accueil et de regroupement le plus proche pour y être pris en charge.
- > Les personnes dépendantes nécessitant une assistance particulière doivent se faire connaître auprès de la mairie de leur domicile.

SUR ORDRE DU PRÉFET, **INGÉREZ DE L'IODE**

Les comprimés d'iode stable protègent efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient survenir en cas d'accident nucléaire.

- > Que ce soit pendant la mise à l'abri ou l'évacuation, la prise d'iode doit être réalisée sur ordre du préfet, suivant la **posologie** précisée sur la boîte et rappelée ci-contre. L'iode stable est un médicament, les consignes doivent être respectées.



COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS LOCALEMENT ?

Préfecture de l'Isère

Tél. 04 76 60 34 00

www.isere.gouv.fr - @Prefet38

Centrale nucléaire EDF de Saint-Alban - Saint-Maurice

Tél. 04 74 41 32 32

www.edf.fr - www.edf.fr/saint-alban - @EDFSAIN TALBAN

Division régionale de l'Autorité de sûreté nucléaire de Lyon

Tél. 04 26 68 60 00

www.asn.fr - Mél : lyon.asn@asn.fr

Portail interministériel des risques majeurs - www.risques.gouv.fr

Dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Plan communal de sauvegarde (PCS) consultable en mairie

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) de votre commune

Commission locale d'information - CLI de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice

Tél. 04 76 00 35 85

www.isere.fr/risques

OÙ TROUVER CETTE PLAQUETTE ?

Ce document est disponible sur les sites internet de la préfecture, de la centrale nucléaire de Saint-Alban - Saint-Maurice, des mairies situées dans le périmètre du PPI et de la CLI.



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



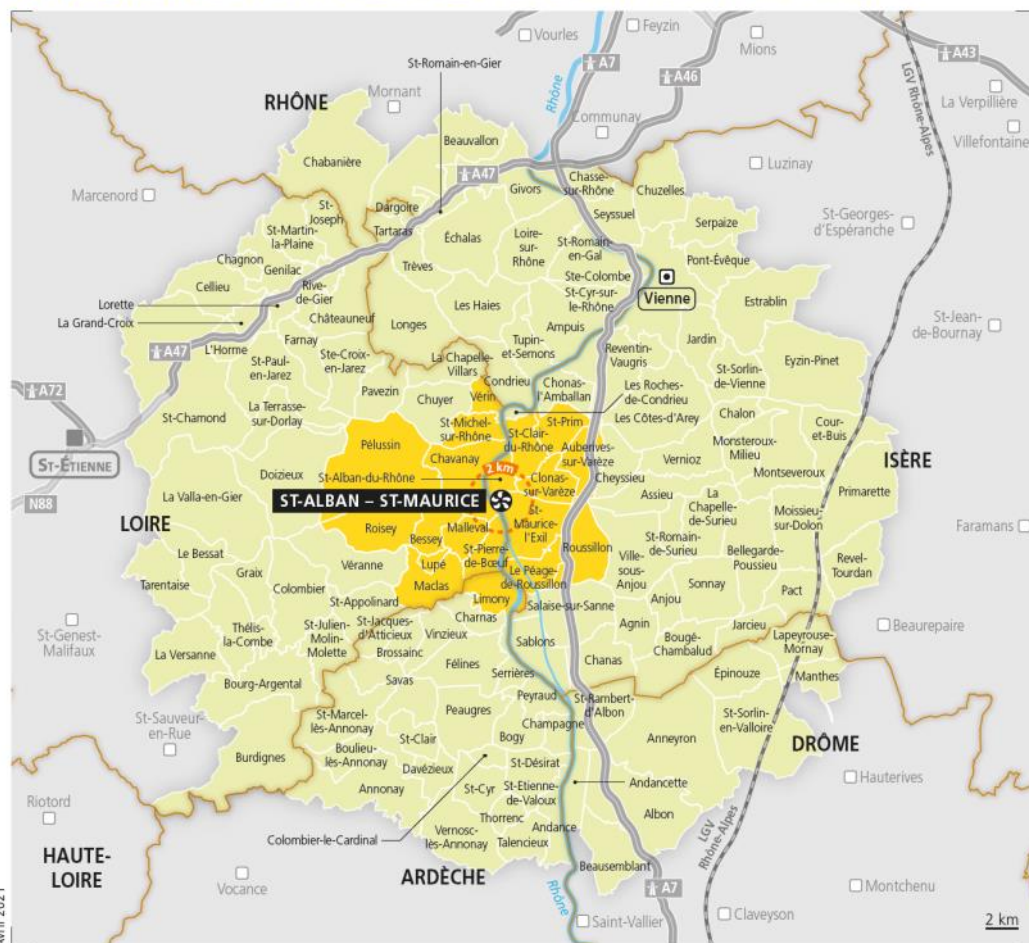
CENTRALE NUCLEAIRE DE SAINT-ALBAN - SAINT-MAURICE

BP 31

38550 Saint-Maurice-l'Exil

Vie pratique

PPI 0 - 20 KM DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-ALBAN - SAINT-MAURICE



Centrale nucléaire de production d'électricité EDF

Périmètre de mise à l'abri «réflexe» : vous serez alertés par les sirènes et/ou recevrez un appel automatique sur le téléphone de votre domicile. Mettez-vous à l'abri dès l'alerte et suivez les consignes.

Périmètre d'évacuation «immédiate», sur ordre du préfet uniquement.

Périmètre PPI 0 - 20 km

Typologie des villes

PRÉFECTURE **Sous-préfecture** Commune

Nombre de communes intégrées dans le rayon de

	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	TOTAL
0 - 5 km	1	0	8	10	0	19
0 - 20 km	25	9	45	43	15	137

Population communale

(au 1^{er} janvier 2017 - Source Insee)

0 - 5 km 44 509 habitants

0 - 20 km 339 958 habitants

#DÉFENDRE L'EAU



TERRITOIRE DRÔME ARDÈCHE PILAT

12, Rue de l'Europe — ZA du Planil
42410 PELUSSIN

Mercredi—Jeudi—Vendredi
9 h / 12 h et 13 h / 17 h

Service Clientèle : 04 69 66 35 00

- DEMARCHES ADMINISTRATIVES -

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT BIOMETRIQUE

=> mairie de Pélussin :

Les créations ou renouvellement des cartes nationales d'identité et des passeports se font à la **mairie de Pélussin uniquement sur RDV au 04.74.87.62.02**

-du lundi mardi jeudi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

-le vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

ou en ligne sur la plateforme accessible via le site internet : www.pelussin.fr



INFORMATIONS INDISPENSABLES pour remplir les demandes :

Connaître les dates et lieux de naissance de vos parents ainsi que le nom de jeune fille de votre mère.

POUR LES ENFANTS MINEURS:

- **présence obligatoire des enfants âgés de 12 ans et plus (prise d'empreintes),**
- En cas de séparation ou divorce, fournir la copie du jugement du Tribunal,
- remplir, dans le CERFA orange et la partie intérieure « autorisation parentale »,
- copie de la pièce d'identité du parent signataire.

EN CAS DE PERTE DE LA PRÉCÉDENTE CARTE D'IDENTITE OU DE VOTRE PASSEPORT

Faire une déclaration de perte à la Mairie de Saint Michel sur Rhône.



DOCUMENTS

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous pouvez Enregistrer une pré demande de CNI sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

Pièce à fournir :

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) **(dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...)**

- 1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'ancienne carte d'identité

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***



Vie pratique

DOCUMENTS PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez Enregistrer une **pré demande de PASSEPORT** sur le site www.ants.gouv.fr

OU

Préparer le dossier CERFA qui sera complété avec application et à l'encre noire.

Nous vous rappelons que la présence du demandeur est **indispensable**

-1 photo d'identité récente, (non scannée et à fond clair, de 35 mm par 45 mm) (**dimensions impératives - visage dégagé : pas de bijoux, ni lunettes...**)

- 1 timbre fiscal à prendre lors de la pré demande ou dans un bureau de tabac ou par internet sur timbres.impots.gouv.fr :

-pour les majeurs, 86 €

-pour les mineurs ayant plus de 15 ans, 42 €

-pour les mineurs ayant moins de 15 ans 17 €

-1 justificatif de domicile (facture EDF, eau, téléphone, impôts...), de moins de 3 mois

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom, fournir une attestation d'hébergement en précisant la date d'accueil et joindre la pièce d'identité de l'hébergeant.

-L'original de la carte d'identité du demandeur (CNI bleue plastifiée),

-1 extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance).

*... Cet acte n'est pas nécessaire si vous êtes en possession de la carte d'identité plastifiée ou d'un précédent passeport (électronique ou biométrique), **sauf en cas de changement de situation matrimoniale (mariage, divorce...)***

- l'ancien passeport si vous en possédez un. (Si le passeport a été perdu ou volé fournir une déclaration de perte ou de vol.)

PERMIS CONDUIRE & CERTIFICATS IMMATRICULATION (ex-carte grise)

vous devez désormais effectuer vos demandes liées au certificat d'immatriculation sur internet.

Il peut s'agir d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration), d'une demande de changement d'adresse, de demande de changement de titulaire, d'une déclaration de cession d'un véhicule

- vous devez vous rendre sur

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> et suivre les étapes proposées :

- cliquez sur la rubrique qui concerne la démarche que vous voulez effectuer ;

-créer un compte usager ou vous connecter à votre compte s'il existe déjà.

Vous pourrez ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).

DECLARATION DE CESSION DE VEHICULE

Vous pouvez vous rendre sur www.service-public.fr pour télécharger les documents.

Vous avez également la possibilité de passer par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile).





Extraits acte état civil : (naissance, mariage, décès)

Demande en ligne

Pour une naissance en France, la plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne. Dans ce cas, la démarche peut être faite :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice: www.acte-etat-civil.fr

Pour une naissance à l'étranger, en utilisant le télé service:

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>

Demande par courrier

Pour une naissance d'un Français à l'étranger, le courrier doit être adressé au Service central d'état civil de Nantes.

Pour copie d'actes de naissance/mariage/décès en France, le courrier doit être adressé à la mairie où a été établi l'acte.

La demande peut être formulée sur papier libre. Il convient de joindre une enveloppe timbrée (affranchissement simple) indiquant l'adresse pour le retour et de préciser certaines informations qui dépendent du document demandé.

RECONNAISSANCE ANTICIPEE

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et de faire une déclaration à l'état civil.

MARIAGE & PACS

Merci de venir retirer un dossier en mairie.

Autorisation Sortie Territoire (ATS)

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant la liste des pays sur le site :

www.diplomatie.gouv.fr

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale à télécharger sur www.service-public.fr

URBANISME

Permis de construire – déclaration préalable-certificat d'urbanisme sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr ou à retirer en mairie (ils sont à retourner en 4 exemplaires en mairie en lettre recommandée ou remise en main propre)



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Vie pratique

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions des nouveaux résidents doivent être déposées en mairie. Les demandes devront être accompagnées de justificatifs d'identité et de domicile. Les jeunes qui atteignent leur majorité sont inscrits d'office sur la base d'une liste fournie par l'INSEE. Néanmoins, il est conseillé de vous assurer auprès de la mairie de la prise en compte de votre inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2021, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Les prochaines élections départementales et régionales doivent être organisées, de façon simultanée en mars 2021. Un report de ces scrutins en juin 2021 est actuellement envisagé, il n'est à ce jour pas arrêté.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans le mois suivant leur anniversaire.

Cette démarche peut être également accomplie par le représentant légal. Pour cela, ils doivent présenter :

- carte nationale d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile

Lors de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement qui sera nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



Mme BRESSAND Valérie

06 69 24 41 43

40 rue Haute

42410 ST MICHEL SUR RHÔNE

Infirmière libérale diplômée d'état depuis 2003.

Consultation à domicile ou sur RDV au cabinet.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

- la traversée du centre-bourg est limitée à **30 Km/h**
- De manière générale la traversée d'une commune est limitée à **50 Km/h. Des contrôles peuvent être réalisés par la gendarmerie sur la commune.**
- Sur la route on se serre à **droite**, la ligne médiane n'est pas un repère de guidage pour voiture mais bien une délimitation des voies de circulation respectives :

en roulant moins vite vous verrez comment il est aisé de bien prendre une courbe



- L'utilisation du téléphone au volant est interdite, d'autant plus au vu des nombreux appareils de kit main-libre existants.



Vie pratique



Assainissement collectif et autonome

Réseaux Voirie Démolition

Terrassement Location de bennes



www.montagniertp.com



ZA Le Planil 13 rue de l'Europe 42410 PELUSSIN contact@montagniertp.com Tel : 04 74 87 63 01

ÉPICERIES BIO LE PANIER DU PILAT

Toute la Bio dont vous avez besoin,
près de chez vous

15%
de remise
en magasin sur
présentation de ce
bon (valable jusqu'au 1^{er}
mars 2022)

...des produits bio & locaux

...des petits prix toute l'année

www.lepanierdupilat.fr 

 **PÉLUSSIN**
22, rue des 3 Sapins

 **SAINT-MICHEL**
RN 86, ZA des Bretteaux

 **MACLAS**
31 route de Saint-Appolinard



Juliana Beauté

Chez

N'Attitude Beauté

Prothésiste Ongulaire – Esthéticienne – Spécialiste du
Regard

06.17.46.69.03

julianabeaute@outlook.fr

DES ARBRES DANS LA COMMUNE

L'un des projets de l'année 2021 a été la plantation d'arbres au village : 7 tilleuls et érables ont été plantés à l'école avec les enfants, et 20 arbres fruitiers et 30 arbustes dans le bourg sous la place des Mûriers avec les habitants.

Amandiers, figuiers, oliviers, poiriers, nashis, cerisiers, cognassiers, pruniers, noyers... En plus d'aider à sauvegarder la biodiversité, ce projet contribue à embellir un terrain qui n'était pas utilisé et permet à l'école de prévoir des activités autour de la nature. Deux chênes verts ont aussi été plantés séparément sur le parking de l'école.

D'ici quelques années, cela deviendra un espace arboré qui pourra permettre une pause agréable pour les marcheurs du Pilat et vous permettra de glaner quelques fruits très locaux ! Les arbres plantés à l'école permettront surtout d'amener de l'ombre.



La volonté de la mairie était également de vous faire participer à cette plantation, et nous remercions toutes les personnes qui sont venues le matin du 20 novembre, ainsi que les bénévoles de la bibliothèque qui avaient préparé de quoi reprendre des forces après l'effort. Ce moment a permis de belles rencontres et de beaux moments de partages intergénérationnels.

Les arbres proviennent de différents pépiniéristes que nous remercions pour leurs conseils : Paradis Floral du Pilat, Pépinières Chataignon-Vial, Pépinières Delay et Pépinière Fougère-Vaudaine.



Vie pratique

ACCUEIL DE JOUR ITINERANT ICI ET LA DANS LE PILAT



Depuis le 30 août, l'Accueil de jour destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou en perte d'autonomie a repris à la salle la Prairie de la résidence des Bleuets à Pélussin. Ce service avait démarré début mars et le premier confinement l'a suspendu après deux semaines de fonctionnement.

Aujourd'hui, les personnes sont accueillies tous les lundis par deux professionnels dans le respect des gestes barrière liés à la crise sanitaire. Elles participent à des activités favorisant le maintien de leurs capacités physiques, sociales et cognitives. Le groupe permet de tisser des liens entre des personnes souvent isolées chez elles qui trouvent à l'accueil de jour des occasions de discuter, de rire, de se rappeler des histoires ou des chansons, d'en découvrir des nouvelles ... L'organisation des différents moments de la journée s'articule autour de thèmes variés tels que la famille, les métiers, les saisons, les fêtes

Le matin en arrivant, une boisson est servie et ce moment de convivialité permet d'échanger les nouvelles, les ressentis du jour, de faire le point sur la date et de présenter le déroulement de la journée. Une séance de gym douce fait prendre conscience de son corps et réveille des gestes moins pratiqués. Les jeux d'adresse, le décompte des points obtenus par chacun stimulent d'autres capacités. Les jeux de société et les activités mémoire font aussi appel aux dispositions que la personne a conservées. Le repas est un moment de plaisir pour les papilles. Un temps de repos est respecté et l'après-midi est consacré à des activités manuelles, artistiques ou de plein air pour solliciter les habiletés restantes de chacun. La journée se termine avec un goûter et bien souvent en chansons.

A l'accueil de jour, les bénéficiaires ont devant eux des soignants attentifs à leurs besoins et désireux de leur faire passer une bonne journée. Pour ces professionnels, les personnes sont abordées comme elles sont aujourd'hui. Leurs difficultés, si elles sont prises en compte, ne sont pas le centre de l'accompagnement. Il s'agit surtout de préserver ce qui est encore présent dans la mesure du possible et de procurer du bien-être ici et maintenant.

Quant aux aidants, une journée par semaine, ils peuvent se consacrer à leurs propres besoins et ce répit, même bref, est très important pour continuer à entourer leur conjoint ou parent les six autres jours.

L'accueil de jour est prévu pour dix personnes, il reste encore de la place. Vous pouvez joindre la responsable au **06 56 69 70 72**.



PILAT PROPRE

Début juin, une trentaine de citoyens et d'élus se sont mobilisés autour de l'édition 2021 de Pilat Propre.

Equipés de gants et de sacs fournis par le Parc du Pilat, le Département et la Région, les équipes ont sillonné les chemins de la commune du bourg jusqu'au bord du Rhône pour ramasser papiers, sacs plastiques et autres déchets.

Plusieurs sacs de déchets ont été ramassés. En fin de matinée, satisfaits de leur mission, ils se sont promis de se retrouver au printemps 2022 pour poursuivre cette mission de nettoyage.



PILAT Propre 2022
Samedi 9 avril 9h00

Sur le parking de la mairie

Vie pratique

THD42 : pas encore relié, comment faire

Rendez-vous sur le site : www.thd42exploitation.fr ou par téléphone 04.77.430.855

UN SEUL NUMERO, DEUX SERVICES



Déclaration annuelle de ruches

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr





La salle des fêtes

LOCATION & RESERVATION :

La salle des fêtes est à nouveau ouverte à la location. Les renseignements et les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie au 04.74.59.57 98.

Deux salles modulables sont à votre disposition, la salle Remilleux et la salle Marthoud, pour une capacité totale allant jusqu'à 190 personnes.



Salle Remilleux

100 personnes

200€ habitants

300€ extérieurs

Gratuit pour les associations de la commune

50€ pour les associations extérieures

Salle Marthoud

90 personnes

250€ habitants

400€ extérieurs

Gratuit pour les associations de la commune

50€ pour les associations extérieures

Complexe global

190 personnes

350€ habitants

500€ extérieurs

Gratuit pour les associations de la commune

50€ pour les associations extérieures

Caution 700€

Forfait chauffage 50€ du 01/11 au 31/03

Ordures ménagères et ménage inclus

A votre disposition :

- Une zone pouvant servir autant de parking que de terrain de jeux.
- Un petit espace vert pour se détendre.
- Un bois en contrebas pour les plus « aventuriers »
- Un terrain de boules communal à proximité (100m)



information
CORONAVIRUS

Les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement, peuvent avoir des répercussions sur la location & réservation des salles. Actuellement, les personnes de plus de 17 ans doivent présenter un pass sanitaire à l'entrée des événements et établissements. Le contrôle du pass sanitaire devra être effectué par l'organisateur.

Certains services ou horaires peuvent être aménagés ou suspendus en fonctions des directives officielles.

En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/salles-municipales.php

Vie pratique

La Bibliothèque

L'année 2021 a encore été une année calme pour la bibliothèque vu le contexte sanitaire. Les bénévoles assurent deux permanences par semaine le jeudi et le samedi et sont ravis d'échanger avec vous autour de leurs lectures. Des nouveautés sont régulièrement mises en avant, et nous vous rappelons aussi que vous pouvez profiter de tous les livres du réseau de bibliothèques du Shed (Pélussin et toutes les autres bibliothèques de la communauté de communes).

Pour 2022, les horaires d'ouvertures sont :

- ♦ jeudi de 16h à 19h
- ♦ samedi de 10h à 12h.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter les bénévoles :

- par téléphone au 04-74-31-63-43 ou
- par mail : bibliotheque_smsr@orange.fr



En savoir plus : www.mairie-saintmichelsurhone.fr/bibliotheque-municipale.php

Déchets, recyclage et voisinage...



• DECHETERIE INTERCOMMUNALE.

Elle est située à Pélussin – Le Petit Embuant (à l'entrée du village en venant de Chavanay)
Tél. 04 74 48 32 15

Les horaires

Période de mi-novembre à fin février (hiver)

- Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Fermeture le dimanche et les jours fériés

Période de début mars à mi-novembre (été)

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Le dimanche de 8h30 à 12h30
- Fermeture les jours fériés.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la rubrique :

<http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/gestion-des-dechets/la-decheterie/>

Rappel : les dépôts sauvages sont interdits et sanctionnables d'amendes de 135€ à 410€. On constate bien trop souvent des déchets laissés à l'abandon en pleine nature. En plus des dégâts environnementaux, nettoyer ces déchets a un coût pour la commune et la communauté de communes.



information
CORONAVIRUS

Attention pendant la période actuelle de lutte contre la propagation du coronavirus, les modalités d'ouverture de la déchetterie sont différentes.

Pour accéder à la déchetterie il faut prendre un Rendez-vous en ligne sur le site Internet : www.ecodechet.com

Vie pratique

LA GESTION DES DECHETS SUR LE PILAT RHODANIEN – ACTUALITES

Dans les prochains mois, la gestion des déchets va évoluer sur le territoire. Travaux à la déchèterie, évolution des consignes de tri des emballages en plastique, réflexion sur les biodéchets... Beaucoup de changements à venir !

Des travaux à la déchèterie !

Tout d'abord, des travaux de réhabilitation de la déchèterie à Pélussin vont être entrepris : installation de conteneurs dédiés et adaptés aux déchets dangereux, mise en place de protections antichute conformes et mise en place d'un dispositif spécial sur le quai des gravats, installation d'un auvent de protection pour les petites filières, nouvelle signalétique, renforcement de la sécurité incendie...

Les travaux débiteront fin novembre, pour une durée estimée de 6 semaines. Pendant cette période, les accès à la déchèterie pourront être perturbés, voir restreints certains jours. Nous comptons sur votre compréhension !

N'oubliez pas de prendre rendez-vous sur www.ecodechet.com avant votre passage !

Les travaux seront complétés dans un second temps par la mise en place d'un contrôle d'accès, afin de limiter les apports aux seuls usagers du territoire. Le dispositif choisi est celui de la lecture de plaque d'immatriculation, aucun badge ne sera distribué.

L'extension des consignes de tri... objectif 2023 !

L'année 2022 sera également l'occasion de se préparer à l'extension des consignes de tri sur les emballages en plastique. En effet, au 1^{er} janvier 2023, sur le Pilat Rhodanien, comme sur l'intégralité du territoire national, les pots, barquettes et films en plastique pourront être triés en vue de leur recyclage, et ainsi rejoindre les bouteilles & flacons en plastique dans les colonnes de tri.

À ce jour et jusqu'au 31 décembre 2022 sur le Pilat Rhodanien, seuls les emballages en plastique tels que les bouteilles (eau, lait, jus de fruits...) et les flacons (gel douche, lessive...) doivent être déposés dans les colonnes emballages.

Afin de se préparer aux nouvelles consignes, le dispositif des colonnes de tri sera renforcé pour augmenter le volume disponible. Pour cela, de nouvelles colonnes seront installées, en complément sur des points existants, ou sur de nouveaux point tri.

Le tri à la source de biodéchets... objectif 2024 !

La commission Environnement de la communauté de communes travaille également sur le sujet du tri à la source des biodéchets (restes alimentaires...), la réglementation nationale imposant une mise en place au 1^{er} janvier 2024. Les élus du territoire vont étudier les solutions à mettre en place, afin de faciliter le tri séparé de ces déchets fermentescibles. Vous pouvez d'ores et déjà effectuer ce tri, par le compostage individuel. Des composteurs 300L et 600L en bois sont disponibles à prix préférentiels auprès du service de gestion des déchets de la CCPR, renseignez-vous !

CONSIGNES DE TRI

Je n'emboîte pas mes déchets les uns dans les autres !

Lorsque les emballages sont imbriqués les uns dans les autres, la séparation au centre de tri est impossible. Dans ce cas, les emballages ne sont pas recyclés.

Que faire ?

Il vous suffit de déposer vos emballages en vrac dans votre bac de tri.

Une question ? Un doute sur le tri

Service Environnement
04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10
environnement@pilatrhodanien.fr
www.pilatrhodanien.fr

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Le service environnement de la Communauté de Communes gère la collecte des ordures ménagères.

Si vous venez d'emménager ou si la composition de votre foyer a changé vous pouvez contacter le service environnement au 04.74.87.53.75 ou par mail dechets@pilathodanien.fr

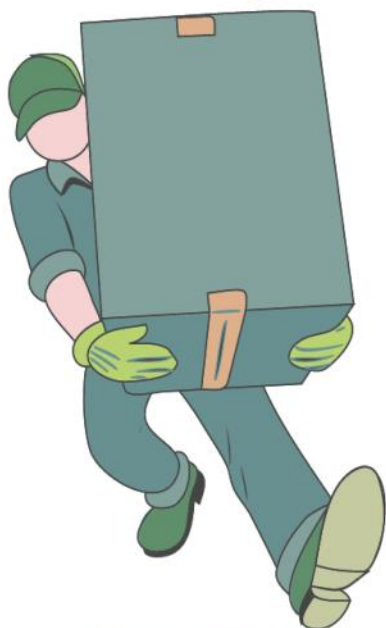
Le ramassage des ordures ménagères se déroule le mercredi sur la commune.

NOUVEAU

Si vous avez une augmentation ponctuelle d'ordures ménagères, des sacs, pris en charge par la communauté de communes lors du passage des éboueurs, sont disponibles en mairie au tarif de 3€.

La collecte de vos ordures ménagères

Je déménage ! Que dois-je faire ?



Rappel :

chaque foyer doit évacuer ses ordures ménagères résiduelles via le service de ramassage qui est mis en place par la collectivité, il est interdit d'évacuer ses déchets sur un autre territoire ou à une adresse différente.



J'arrive sur le Pilat Rhodanien :

je prends contact avec le service environnement pour activer mon abonnement et la poubelle déjà sur place OU demander la livraison d'un bac s'il n'y en n'a pas sur place.



Je quitte le Pilat Rhodanien :

le bac ne m'appartient pas, je le laisse sur place pour le prochain occupant ET j'averti le service environnement pour stopper mon abonnement et l'arrêt de la facturation à mon nom, j'indique ma nouvelle adresse.



Je déménage à l'intérieur

du Pilat Rhodanien : je laisse le bac sur place, je contacte le service environnement pour informer de mon changement d'adresse. Mon abonnement sera actualisé (la poubelle de mon ancienne adresse sera désactivée et la poubelle de ma nouvelle adresse sera activée).



Si mon bac n'est pas collecté :

je contacte le service environnement afin de savoir pourquoi (puce non activée, bac non conforme, bracelet absent...) ?



Service Environnement
04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10
environnement@pilathodanien.fr
www.pilathodanien.fr



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIE

Vie pratique



Je tri mes déchets, je maîtrise ma facture.

le tri, c'est facile !



**A jeter avec
les ordures ménagères**



Blisters - Suremballages de journaux - calque, carbone, enveloppes moussées ou armées...



Papiers et cartonnettes très souillés.



Couches
- Produits
d'hygiène

Et aussi : papiers et enveloppes spéciaux : papiers et cartonnettes de format inférieur à A5



LES INTERDITS !

La collecte de vos ordures ménagères

Le tri, c'est facile !



Le tri sélectif permet de réduire les dépenses individuelles (votre facture de redevance) et la facture collective.



Trier ses déchets recyclables, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles.



POINTS DE TRI À VOTRE DISPOSITION

BESSEY : salle des fêtes, Gencenas.

LA-CHAPELLE-VILLARS : chemin des Valarines, Espace Louis Fond.

CHAVANAY : La Côte, Z.A. Verlieu, Verlieu, Parking de la Tour, La Ribaudy, Richagnieux, salle des fêtes, parking du cimetière.

CHUYER : Pont Nové, terrain multisports.

LUPÉ : parking du cimetière.

MACLAS : place du 8 mai 1945, route de Lupé, Résidence du Lac, parking du stade, Goëly.

MALLEVAL : Chazeau.

PÉLUSSIN : place du 8 mai, la Chaize, cimetière des Croix, collège Gaston Baty, La Vialle, place des Anciens d'Afrique du Nord, Virieu, L'eau qui Bruit, rue Benaÿ, cimetière Notre-Dame, camping Bel'Epoque, rue de la Maladière, déchèterie, l'Ollagnière.

ROISEY : salle des fêtes, Pont Jacquet, le Briat.

SAINT-APPOLINARD : route de Saint-Julien Molin Molette, Guilloron.

ST-MICHEL-SUR-RHÔNE : parking du cimetière, les Bretteaux, Saint Abdon.

ST-PIERRE-DE-BŒUF : camping, Espace Eaux Vives, base de loisirs, Chezenas, quartier de la gare, salle des fêtes des Gravières.

VÉRANNE : route de Maclas, parking du cimetière.

VÉRIN : entrée du bourg, le Chatelard, parking du stade.



Service Environnement

04 74 87 53 75 - 04 74 87 94 10

tri@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr



Vie pratique

• VIDANGE FOSSES SEPTIQUES

Pour information, la vidange de votre fosse est nécessaire lorsque la hauteur de boue atteint 50% du volume utile de l'installation. Pour les filières agréées, cette hauteur peut être réduite. Dans ce cas, merci de vous reporter au guide d'utilisation.

C'est l'entreprise Thierry CHEFNEUX, basée à Givors, qui a remporté le marché. Ce marché n'a pas caractère d'obligation pour les usagers, mais permet de bénéficier de tarifs groupés, avantageux vis-à-vis de la plupart des entreprises du secteur.

Ce marché fonctionne avec **3 types de prestations** :

- **Vidange urgente** (entretien d'urgence = intervention sous 48 h) : **314€ TTC.**
- **Vidanges programmées** (inscription sur une liste de programmation, délai d'attente long pouvant atteindre 6 mois). Dates butoir d'inscription : fin février et fin septembre : **223 € TTC.**
- **Vidange ponctuelle** (délai d'attente moyen, intervention sous un mois) : **267 € TTC**

Pour toute demande, nous vous remercions de prendre contact avec le service de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes au 04 74 87 53 72.

Plus d'information sur :

<http://www.pilatrhodanien.fr/environnement/assainissement-non-collectif/vidange-de-votre-fosse-septique/>





LE COMPOSTAGE, UN GESTE ÉCOLOGIQUE

Vente de composteurs de jardin
à tarifs préférentiels.

INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE :

fabrication d'un
engrais naturel de
qualité.

INTÉRÊT ÉCONOMIQUE :

détourner les
bio-déchets des
déchets ménagers
et donc diminuer
les quantités à
incinérer.



	Modèle	Prix unitaire TTC	Prix de revente (CCPR)
Composteurs	300 L	52,88 €	31 €
	600 L	66,08 €	40,50 €
Accessoires	Mélangeur	4,92 €	3 €
	Bioseau	3,66 €	2,50 €

Pour tout renseignement sur le compostage ou pour réserver un
composteur, contactez la communauté de communes,

04 74 87 94 10 ou environnement@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Vie pratique



FRANCE MATÉRIAUX

Construire demain, ensemble

SAUVIGNET-DUMAS

MACLAS : 04 74 87 38 33

contact@sauvignet-dumas.com

VERNIOZ : 04 74 84 42 33

vernioz@sauvignet-dumas.com

www.sauvignet-dumas.com

Architecture
BARRIOS

Architectes

8, rue Jean Peyret - 69420 CONDRIEU

Tel : 04 . 74 . 56 . 61 . 70

contact@barriosarchitecture.fr

www.barriosarchitecture.fr

GRENIER BOIS
Bois & dérivés

Scierie Grenier

Vente professionnels et particuliers

*Lames de terrasses
Essence IPE/Classe 4 / Mélèze
Abri jardin/piscine
Pergola sur mesure
Bois autoclave*

*Bois de charpente
Bois traité - raboté
Bois intérieur & extérieur
(parquet, frisée, panneaux et dérivés)*

Nos bois
proviennent de
nos forêts du Pilat,
de la Haute Loire et de l'Ardèche

BUREAU

Route de Véranne _ 42520 MACLAS
Tél. 04 74 87 38 25 _ Fax. 04 74 87 40 09
grenier.jeancharles@neuf.fr



Vie Locale

Vie locale

CRR42

COMPTOIR
PROFESSIONNEL
RHODANIEN

* FABRICATION
FLEXIBLES
HYDRAULIQUES

* FOURNITURES
INDUSTRIELLES

Acier Visserie
Lavage Haute-Pression
Outillage Electroportatif

335, Route de Verlieu
42410 ST-MICHEL S/RHÔNE

04 74 56 43 38

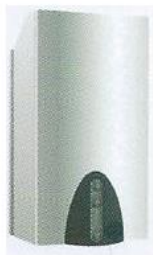
comptoir42@orange.fr

ÉTANCHÉITÉ
VÉGÉTALISATION
BARDAGE
BASSIN TECHNIQUE

ZA les Bretteaux
42410 St Michel S/Rhône
Tél.: 04 74 87 33 52
Fax: 04 74 87 36 57
manrey@wanadoo.fr

NR>
MANREY

ENTREPRISE DU BATIMENT ERIC MANIQUET



CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE
ENERGIES NOUVELLES
Agrément ADEME
ELECTRICITE GENERALE
ZINGUERIE



Siège : Le Bardoux - 450 Rue Rampot - 42410 St Michel sur Rhône
Tél. 04 74 87 74 40 ou 06 16 53 58 35

Vie locale

La biodiversité à Saint Michel

Une carte des habitats naturels du Pilat

Ces données sur la biodiversité du Pilat sont issues d'un important travail de cartographie des habitats naturels réalisé par le Conservatoire Botanique National du Massif Central. Outre la mobilisation de financements publics pour réaliser cette carte, le Parc du Pilat l'a également mise en ligne, sous forme interactive, sur son site internet.

Découvrez comment se répartissent les 150 habitats naturels du Pilat, soit les 150 unités homogènes de végétations identifiés :

www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv

Le site des espèces du Pilat

Vous pouvez accéder au site internet dédié à la biodiversité : Pilat Biodiv'. Créé par le Parc ce site rassemble toutes les observations de faune et de flore réalisés dans le Pilat. Il regroupe actuellement près de 340 000 observations concernant plus de 2000 espèces différentes. Chaque espèce fait l'objet d'une description précise illustrée de photographies : Biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

La biodiversité dans notre commune

Le Parc du Pilat vient de réaliser une synthèse des espèces animales et végétales présentes dans chacune de ses 50 communes : l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)

Chacune de ses espèces est importante pour maintenir la qualité de vie humaine. Leur protection est donc vitale.

Retrouver les fiches de la biodiversité de notre commune sur les pages suivantes, et pour les 50 communes du Pilat sous ce lien :

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv/>



Le Parc nous informe

La biodiversité à Saint-Michel-sur-Rhône

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

SAINT-MICHEL SUR RHÔNE : FICHE D'IDENTITÉ

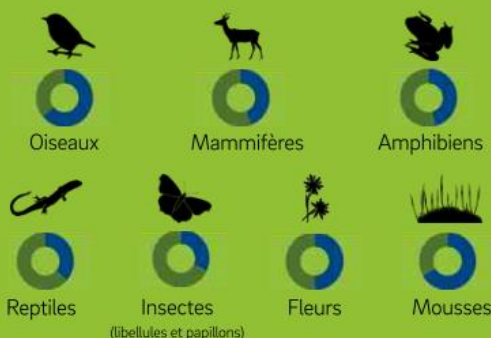
Département de la Loire
Communauté de communes du Pilat rhodanien
Superficie : 5,87 km²
Nombre d'habitants : 841
Altitude minimale et maximale : 140 m - 436 m



DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

LES CHIFFRES CLÉS

3 401 OBSERVATIONS

529 ESPÈCES DONT

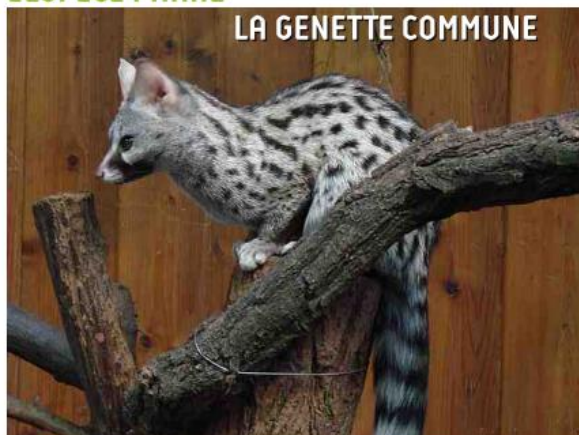
27 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT



LES PRAIRIES NATURELLES

L'ESPÈCE PHARE



LA GENETTE COMMUNE

LES ESPÈCES À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite, sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GRUPE D'ESPÈCES		NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux		105 (226)	2 304 (284 791)	24 (63)	652 (60 535)
Mammifères		22 (70)	83 (12 690)	1 (14)	1 (1 793)
Amphibiens		6 (15)	32 (3 800)	0 (3)	0 (309)
Reptiles		4 (19)	7 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes		59 (348)	208 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs		280 (1 085)	704 (42 485)	2 (26)	68 (849)
Mousses		54 (251)	63 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total		529 (2 014)	3 401 (360 950)	27 (108)	721 (63 604)

*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

HUPPE FASCIÉE - UPUPA UPOPS

Présente dans le Pilat pour sa période de nidification, son plumage orangé barré de noir et de blanc, sa longue crête sur la tête, son long bec fin rendent la huppe fasciée facilement reconnaissable. Son chant est également unique : houp-houp-houp !



GENETTE COMMUNE - GENETTA GENETTA

Mammifère carnivore nocturne, la genette commune est très discrète. Il est donc difficile de l'observer en milieu naturel, notamment dans les forêts denses qu'elle affectionne. Elle est très territoriale et délimite régulièrement son territoire par des crottiers.



HIBOU GRAND-DUC - BUBO BUBO

Le hibou grand-duc est le plus grand des rapaces nocturnes. Il niche essentiellement dans les falaises et les escarpements rocheux du Pilat : il n'y construit pas de nid, mais dépose ses œufs sur une corniche inaccessible.





ZOOM SUR LES PRAIRIES NATURELLES

Les prairies naturelles présentent des faciès très divers selon leur altitude, leur exposition ou leur utilisation : prairie sèche ou humide, prairie pâturée ou fauchée, elles proposent une diversité floristique accueillante pour un grand nombre d'espèces.

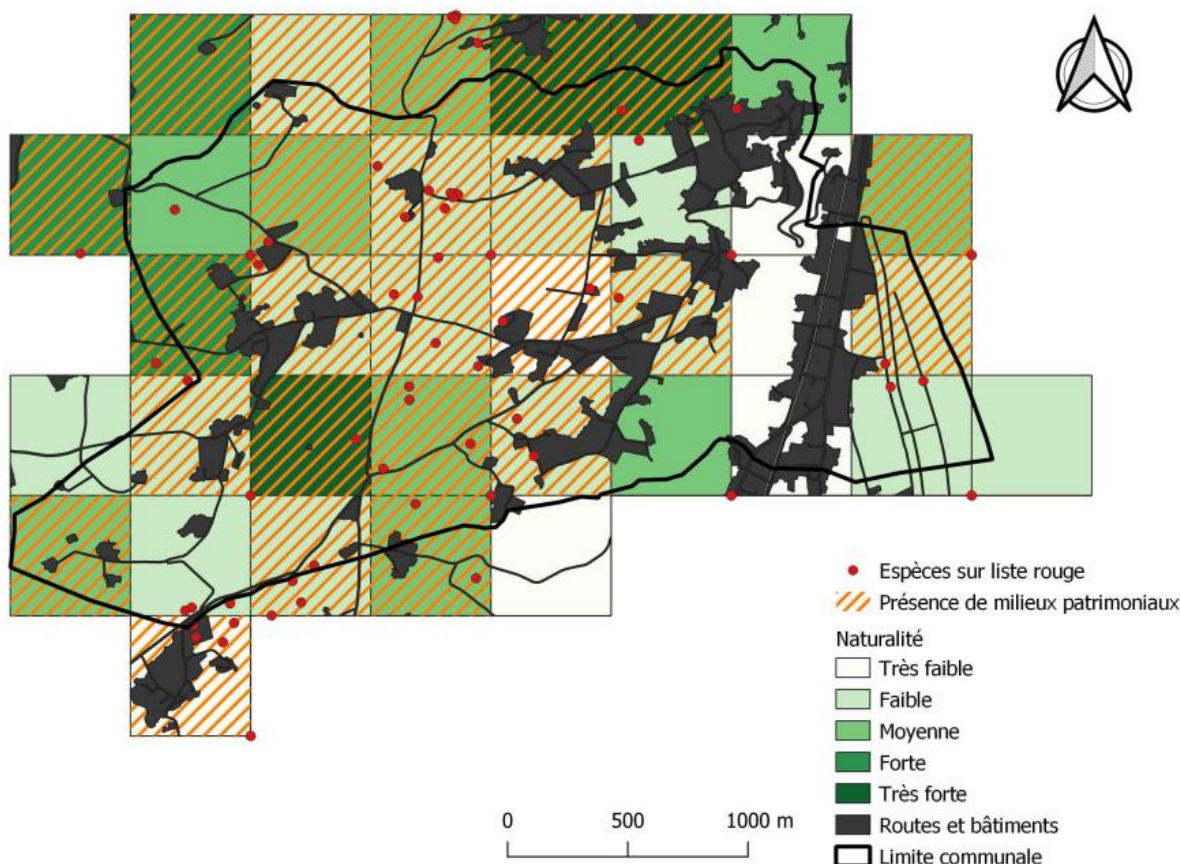
CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction

- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de



Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.

Vie locale

ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **forêts de pentes** montrent une grande naturalité et sont importantes, tant d'un point de vue d'accueil de certaines espèces que des continuités écologiques.

Des **milieux naturels à intérêt écologique fort** (pelouses sèches, landes...) sont encore présents sur la commune.

Les **prairies naturelles** représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une diversité floristique importante.

PISTES D'ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions permettent de favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : articles dans le bulletin municipal
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : adapter la gestion des espaces verts au cycle de vie des pollinisateurs
- Aménagement du territoire
ex : bien choisir les secteurs d'urbanisation
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)
- Implication des agents communaux
ex : formations
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité
ex : mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce à un suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPoll)

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la destruction de milieux naturels rares tels que pelouses, landes ou forêts de pente au profit de la vigne
- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la perte des éléments fixes du paysage : haies, bosquets, mares... essentiels aux continuités écologiques

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv', l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcdPilat

www.parc-naturel-pilat.fr

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.



CALENDRIER DES PERMANENCES sur rendez-vous uniquement

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
Tél. 04 74 56 75 60 - mds@pilatrhodanien.fr

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
☐ Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
☐ MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} jeudi du mois (accueil physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
☐ Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
☐ Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
☐ CIBC (Bilan de compétences)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ CTP Loire (Compétences Temps Partagé)	tous les 4 ^{èmes} jeudi du mois	9h30 - 12h30

ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
☐ CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
☐ CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
☐ IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
☐ Expert - Comptable	2 ^{ème} mardi et 3 ^{ème} vendredi du mois	mardi 13h30 - 17h vendredi 9h - 12h
☐ ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h

SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
☐ Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
☐ France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
☐ ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
☐ CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
☐ SPIP (mesures pénitentières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
☐ Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
☐ CIDFF (permanence juridique)	1 ^{er} mardi du mois	13h30 - 16h30
☐ CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
☐ CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
☐ CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
☐ AIMV	2 fois / mois les lundi après-midi	
☐ UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h

Permanences du Département de la Loire (sur RDV)

- ☐ Assistantes sociales
- ☐ Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)
- ☐ Conseillère économique, sociale et familiale
- ☐ Maison Loire Autonomie
- ☐ Consultation PMI

Sur RDV au 04 77 39 65 71

PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
☐ Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
☐ Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
☐ LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h

SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
☐ Rénov'actions 42 (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
☐ Soliha (logement)	1 fois / mois : le 2 ^{ème} jeudi sur RDV	10h - 12h
☐ Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
☐ Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
☐ L'@telier	Espace de travail partagé	Ouvert 7 jrs / 7

Vie locale

LES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENVIRONNEMENT

Vous recherchez des informations concernant la collecte des déchets ménagers, la collecte de tri, la déchetterie, l'eau potable, l'assainissement non collectif...

Contactez le service Environnement de la CCPR

04 74 87 53 75

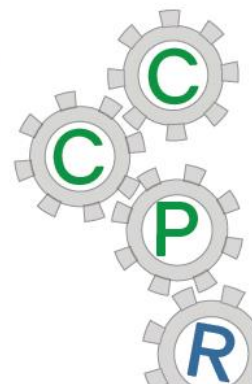


SPL

Vous recherchez des informations concernant les centres de loisirs, le périscolaire...

Contactez la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien

04 74 56 75 65



HABITAT

Vous recherchez des informations sur l'aménagement de notre territoire, des informations sur les aides pour l'habitat ou pour la mobilité...

Contactez le service Habitat de la CCPR

04 74 87 30 13



MAISON DES SERVICES

Vous recherchez un emploi, une formation, une orientation, un espace dédié au numérique...

Vous souhaitez faire garder vos enfants, des conseils pour la famille...

Vous recherchez des informations concernant la protection sociale, des informations juridiques, des conseils sur les assurances maladie et la retraite, des informations sur les transport, les impôts, le logement, la vie quotidienne...

Contactez la Maison des Services du Pilat Rhodanien et rencontrez nos partenaires

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

04 74 56 75 60

www.facebook.com/mdsdupilatrhodanien



TOURISME

Vous recherchez des informations concernant la base de loisirs, les hébergements touristiques, le camping...

Contactez la base de loisirs

42520 Saint-Pierre-de-Boeuf

04 74 87 16 09



CULTURE

Vous recherchez des informations concernant la médiathèque Le Shed, le réseau des bibliothèques, le CinéPilat, les événements en lien avec la culture...

Contactez le centre culturel

3 rue des 3 sapins - 42410 Pélussin

04 74 87 29 94

(CinéPilat)

04 74 20 33 10

(Médiathèque)



ÉCONOMIE

Vous souhaitez créer ou développer votre activité, vous cherchez un soutien, des informations juridiques, un réseau, un espace dédié au numérique, un espace dédié au télétravail...

Contactez la Maison des Services du Pilat Rhodanien

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin

04 74 56 75 60



www.pilatrhodanien.fr



9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN
Tél. 04 74 87 30 13



Entreprendre dans le Pilat Rhodanien

Vous êtes en phase de création et/ou de développement d'entreprise, la Maison des Services du Pilat Rhodanien et ses partenaires vous accompagnent tout au long de votre projet.

JE M'INFORME



- ▣ **Porte d'entrée « entreprises »**
pour un projet de création, de reprise d'entreprise
ou un projet de développement :
Contact création: Nelly BERNARD
n.bernard@pilatrhodanien.fr
Contact développement : Stéphane LACOURTABLAISE
s.lacourtablaise@pilatrhodanien.fr
Renseignement et inscription : 04 74 56 75 60
- ▣ **Conférences « 10 clés pour entreprendre »**
à Saint-Etienne et Vienne.
Informations : www.jecreedanslaregion.fr/agenda
- ▣ **Permanences juridiques / CIDFF de la Loire**
Permanences mensuelles les mardis : droit du travail, rupture conventionnelle, licenciements.
Renseignement et inscription : 04 74 56 75 60

JE FINANCE MON PROJET

- ▣ **Financement « IVR » (Initiative Vallée du Rhône)**
Prêts d'honneur. Permanence le 3^{ème} vendredi de chaque mois à Pélussin sur RDV.
- ▣ **Financement « ADIE » microcrédit**
Permanence mensuelle à Pélussin le 3^{ème} vendredi du mois matin sur RDV.
- ▣ **Aide au développement des petites entreprises, de commerces, services et artisans :**
www.pilatrhodanien.fr/maisondesservices
- ▣ **Financement participatif / crowdfunding**
Renseignement et inscription : 04 74 56 75 60
- ▣ **Financement / Cigales de la Serine**
Club d'investisseurs pour soutenir les projets locaux.
Tél. 07 69 63 66 34 - cigalesserine@laposte.net



JE ME PROFESSIONALISE

- ▣ **Agenda économique du Pilat**
Réunions thématiques sur les réseaux sociaux, le recrutement, la gestion d'entreprises, le commercial...
<http://www.pilatrhodanien.fr>

JE CONSTRUIS

MON PROJET

- ▣ **Accompagnement « je lance mon projet »**
Informations : www.jecreedanslaregion.fr
- ▣ **Diagnostic et financement / Pôle emploi**
Prendre RDV avec un conseiller pôle emploi
- ▣ **Accompagnement / Chambre de Métiers et Chambre de Commerce / Chambre d'Agriculture**
Permanences mensuelles sur inscription.
- ▣ **Accompagnement dans l'élaboration du prévisionnel, le statut juridique et fiscal / Auditor Conseil**
Permanences les 2^{èmes} mardi du mois après midi et 3^{èmes} vendredi matin sur inscription.
Renseignement et inscription : 04 74 56 75 60
- ▣ **Amorçage et construction du projet / MIFE Loire Sud**
Permanences mensuelles 1^{er} mercredi du mois à la Maison des services sur inscription :
Tél. 04 77 01 33 40

JE RECHERCHE UN BUREAU, UN TERRAIN,

UN LOCAL

- ▣ **Recherche terrains et locaux d'activités, bureaux en location, espace de télétravail et coworking :**
Informations : 04 74 56 75 60
www.facebook.com/atelierpilatrhodanien
www.pilatrhodanien.fr
www.enviedr.com



JE CRÉE MON RÉSEAU

JE PARTAGE

- ▣ **Tous les jeudis matins de 9h30 à 12h,**
je rencontre d'autres entrepreneurs du Pilat, je romps l'isolement et mutualise mes compétences :
Informations : 04 74 56 75 60
www.facebook.com/atelierpilatrhodanien
www.pilatrhodanien.fr

Informations : Maison des services - 7 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Tél. 04 74 56 75 60 - mds@pilatrhodanien.fr - www.facebook.com/mdsdupilatrhodanien - www.facebook.com/atelierpilatrhodanien

Vie locale



**Le Pass Culture est accepté au CinéPilat
sur **toutes les séances** !**

**Accessible dès 18 ans, le Pass est étendu aux jeunes
dès 15 ans depuis janvier 2022.**

Plus d'infos et réservation des séances sur l'application**
PASS CULTURE**

pass.culture.fr



Le Bulletin est à vous...

Suite à une proposition en conseil municipal de M. BERLIOZ, nous vous invitons à participer au bulletin municipal lors des prochaines éditions. Si vous souhaitez nous partager un bout d'histoire de la commune ou tout autre sujet sur Saint Michel sur Rhône, n'hésitez pas à nous contacter.

C'est donc Jean-Claude BERLIOZ qui inaugure cette participation citoyenne au bulletin avec une page d'histoire. Nous le remercions vivement pour cette contribution.

Une petite page d'histoire...

Historique de Saint Michel sur Rhône

texte extrait des recherches historiques de Monsieur Claude Bonnard, publiées par l'Association

« Visage de notre Pilat ».

SAINT-MICHEL au MOYEN-AGE

Son organisation civile et religieuse

L'annuaire de Lyon en 1790, donne la mention suivante :

« Saint Michel sous Condrieu, village et paroisse dans le Lyonnais, diocèse de Vienne.

Archiprêtré et baronnie de Condrieu. Election de Saint-Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon ; justice de Condrieu. On y recueille du bon vin blanc. Monsieur l'abbé de Saint-Pierre de Vienne nomme à la cure et le curé est décimateur. Curé : Messire Combe, licencié en droit canon. Seigneurs : MM. Les Comtes de Lyon. Les mêmes officiers qu'à Condrieu ».

Saint-Michel sous Condrieu, tel est son ancien nom, était village et paroisse du Lyonnais. Il n'était pourtant pas limitrophe avec le Forez, car le Lyonnais comprenait tout le territoire de Verlieu et avait pour limite le cours du ruisseau de Chanson jusqu'au village de Chantelouve et ensuite la limite qui sépare Chuyer de Pélussin.

La paroisse de Chavanay, située en Forez, comprenait donc, dans le Lyonnais, le village actuel de Verlieu ainsi que l'île de Jassou jusqu'au Grand Val, comme en font foi les registres de Chavanay de 1590 à 1793.

Le diocèse de Vienne embrassait sur la rive droite, du côté du royaume « a parte regni », le territoire des cantons actuels de Condrieu, Pélussin, Bourg-Argental, Annonay et Satilleu. Le canton actuel de Pélussin faisait partie de l'archiprêtré de Condrieu.

Saint-Michel ressortait de la baronnie de Condrieu, ainsi que La Chapelle et Chuyer. Le territoire de Verlieu dépendait-il aussi de la baronnie de Condrieu ? Nous le croyons, mais nous n'avons pu trouver la preuve. Ce qui est certain, c'est que la Seigneurie de Chavanay était limitée au nord par la baronnie de Condrieu et que le port du Verna à Verlieu appartenait au Seigneur de de Chavanay. Cette limite des deux Seigneuries était-elle au Colombier ou à Chanson ?.

Vie locale

Administration civile

De ce qui précède, il résulte que Saint-Michel relevait de la baronnie de Condrieu, qu'elle-même appartenait aux chanoines comtes de Lyon, sous la suzeraineté des archevêques comtes de Vienne, héritiers des droits souverains des anciens rois de Bourgogne et de Vienne.

C'est donc au nom des comtes de Lyon et par des officiers nommés par eux que se faisait la perception des impôts, des droits de **lods*** et de **milods****, et que s'exerçait la justice, mais toujours sous l'autorité souveraine de l'archevêque comte de Vienne. Nous trouvons un exemple dans le fait suivant :

En 1243, Raymond de Lambert, gouverneur de Condrieu pour les chanoines comtes de Lyon, ayant été pourvu de l'administration de Saint Michel, du aller reconnaître la suzeraineté de l'archevêque de Vienne par l'hommage qu'il rendit, le 10 mai 1243 au puissant archevêque Jean de Bournin, en présence des chanoines réunis.

**Il s'agit d'un terme de droit féodal, désignant le pourcentage prélevé par le seigneur à chaque vente d'un bien sur ses terres, en remerciement de sa protection.*

***Ce sont les droits de mutation perçus par le seigneur lors de la vente ou de l'échange d'une terre roturière par un censitaire. Au Moyen Âge, dans le système féodal, le **cens** était un impôt que le vassal devait payer à son seigneur en raison d'un bien que celui-ci lui avait remis pour y travailler et vivre. Le censitaire était celui qui payait le cens..*

Les vignobles de Condrieu et Ampuis

Plusieurs auteurs latins, poètes ou historiens, parlent avec éloges de vin de Vienne, c'est à dire du vin récolté dans le voisinage de Vienne. Mais ce vin, si apprécié à Rome, ne pouvait venir du Dauphiné « où l'on sait que pour boire une bonne bouteille, il faut la porter avec soi », mais des coteaux de la rive droite : Ampuis, Tupin, Condrieu, etc...dont l'exposition au soleil du midi avait été bien vite remarquée par les riches romains de Vienne.

Et cependant, les romains, fins gourmets et grands amateurs de vins de Palerme et autres crus fameux de l'Italie, dégustaient avec satisfaction le vin de Vienne.

Deux plants ont fait la célébrité du vin rouge d'Ampuis et du vin blanc de Condrieu, la serine ou syria et le viognier (ou viognet). La serine aurait été apportée des îles du Levant et des colonies grecques. Elle ne viendrait donc pas des Romains mais des Grecs établis depuis longtemps à Marseille et qui avaient un comptoir à Vienne. Le Viognier serait originaire de la Dalmatie et nous aurait été apporté par ordre de l'empereur Probus.

Les Vignobles de la Côte Chérie à Condrieu et ceux de la Grande Plantée du Château d'Ampuis ont toujours été considérés d'après toutes les traditions locales comme les premières vignes de viognier et serine plantées par les Romains. Il ne semble pas que l'on puisse attribuer une aussi haute antiquité aux vignes du coteaux de St Michel. Mais un peu plus tard, dans les années 1000, les moines de Saint Pierre de Vienne devinrent propriétaires et firent planter des vignes. Bientôt les crus si célèbres de Château Grillé, de Poncin et de Colombier vinrent partager sous le nom de vins de Condrieu, la renommée du vin de Côte Chérie.



Vie Scolaire

Vie scolaire

HARMONIE PEINTURE
PLAFOND TENDU
CLOISON - ISOLATION

RÉNOVATION DÉCORATION
POSE DE REVÊTEMENTS
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR

Nicolas BONNET
harmoniepeinture42@gmail.com
Port Vieux . 42410 CHAVANAY

☎ 04 74 87 05 50 ou 06 12 21 27 58



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tel : 04 74 87 80 72



Terrassement - Réseaux - Goudronnage
Cours de tennis - Terrains sportifs
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 A M P U I S



L'ECOLE Vérin – St Michel

Comme chaque année, l'école de Vérin – St Michel vient vous faire entendre les voix des enfants.

L'école accueille les élèves des deux communes, de la petite section au CP à Vérin et du CE 1 au CM2 à St Michel.

L'équipe pédagogique est stable, composée de Mme Cousin, Mme Chomez, Mme Gaudin et Mme Harms. Les personnels communaux viennent compléter les enseignantes avec leur compétence et leur bienveillance.

Notre école bénéficie d'un service de cantine, dans les deux écoles. Les repas sont confectionnés à Pélussin, à la SPL (société publique locale) et pour le plaisir de nos élèves, les repas sont d'une grande qualité.

L'équipe des enseignantes a conçu encore cette année des projets pédagogiques pour tous les enfants. Les classes de Vérin auront la chance de rencontrer des intervenants sur le thème du cirque. Les enfants pratiqueront des activités circassiennes avec le cirque Patoche et découvriront le cirque à travers des œuvres d'art présentées par Michel Paulin, intervenant en arts visuels. Les élèves de maternelle iront au cinéma plusieurs fois dans l'année, dans le cadre d'un projet « maternelle et cinéma ».

Les deux classes de St Michel sont parties en classe verte une semaine au mois d'octobre dans la Drôme provençale. Les enfants ont pratiqué le jardinage, la musique et le chant chorale avec leurs enseignantes et des animateurs sur place. On imagine aisément l'engagement des deux enseignantes, proposant aux enfants et à leurs familles un voyage de cinq jours avec la situation sanitaire que l'on connaît. Le séjour a été un enchantement pour les enfants « jardiniers chanteurs » et ils sont revenus avec des étoiles plein les yeux.

Des intervenants musicaux, financés par la communauté de communes assurent l'éveil musical dans toutes nos classes.

Tous ces projets, portés par les enseignantes sont possibles grâce à l'aide des mairies et des parents investis dans le sou des écoles. L'occasion m'est donnée dans ce mot de les remercier.

A la rentrée de septembre 2022, nous accueillerons les enfants nés en 2019. Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre à la mairie de Vérin (même si vous habitez St Michel) pour remplir un dossier et ensuite vous pouvez m'appeler au 06 74 19 01 93 pour finaliser l'inscription. Nous pourrions envisager une visite de l'école avec votre enfant pour découvrir les locaux et parler ensemble du projet de scolarisation de votre enfant.

Les enfants, les enseignants et moi-même vous souhaitons une très belle année 2022, en espérant pour tous un retour à la normale, laissant derrière nous les inquiétudes et cette pandémie qui rend la vie difficile pour chacun.

La directrice, Muriel Reber

Vie scolaire



Voyage des classes de Saint Michel sur Rhône,





BONNEFOND

CHAUFFAGE

Energie solaire
Pompe à chaleur
Chauffe-eau - Sanitaire
Chauffage bois, fioul et gaz
Chauffage granulés, déchiqueté
Plomberie - Adoucisseur
Dépannage, entretien et maintenance

Avenir Marquages - 04 75 33 15 40

N° 6 ZA du Guilleron - 42520 Maclas **Tél. 04 74 87 24 16**

e-mail : bonnefondchauffage@orange.fr

- * Voie d'accès
- * Enrochement
- * Evacuations diverses
- * Aménagement terrain
- * Terre végétale
- * Sable, Gravier ...

BRUN T.P

Sylvain Brun
06.09.84.94.88

brun-tp@orange.fr

Impasse du Berthon

42410 La Chapelle Villars



BE Perspectives

DESSINATRICE EN BATIMENT
TECHNICIENNE AGENCEMENT

06 85 25 59 67

PLANS - PERMIS DE CONSTRUIRE - AMENAGEMENT INTERIEUR
CONSTRUCTION - RENOVATION - EXTENSION - COMMERCE

Estelle BONNAY

contact@beperspectives.fr - www.beperspectives.fr

24 Rue de Baronnette 42410 CHUYER

Vie scolaire

TRANSPORTS SCOLAIRES :



Les collèges (privés et publics) sont desservis par les transports scolaires .

Un ramassage scolaire de l'école maternelle et élémentaire (RPI Vérin / St Michel) est aussi en place.

Les documents de demande de carte de car sont à télécharger sur www.loire.fr. Le règlement est à payer directement au département de la Loire.

A savoir : la mairie prend en charge un remboursement de 86€ des cartes de transport scolaire TIL

UN GUICHET UNIQUE POUR LES PARENTS

Suite à la demande croissante des parents en matière de mode de garde pour leurs enfants âgés de 0 à 4 ans, la gestion des demandes des parents sur le territoire s'est multipliée et s'est complexifiée. Pour simplifier leur recherche de mode de garde, un Guichet unique a donc été mis en place par la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. Ce **nouveau service** se situe à la **Maison des Services** de Pélussin, depuis septembre 2014. Il permet de centraliser les demandes des parents en recherche d'un mode de garde individuel ou collectif.

Manon BOUCHER, coordinatrice petite enfance et jeunesse, en charge du guichet unique, informe et oriente le parent sur les modes de garde existants du territoire (crèches, assistantes maternelles, garde à domicile...) et favorise la mise en relation de l'offre et de la demande de garde. Ainsi, les pré-inscriptions en crèche sont enregistrées et sont étudiées en commission d'attribution de places en crèche, et les listes des assistants maternels sont régulièrement mises à jour et distribuées aux familles en demande, afin de leur proposer un accueil adapté à leurs besoins.

La responsable du guichet unique informe également les familles de l'existence des services de la petite enfance (CHAPI, PMI, associations diverses...) et de la jeunesse (centres de loisirs, écoles, collèges ...) présents sur le territoire du Pilat Rhodanien.

Pour toute demande de renseignements, pour une préinscription en crèche ou une recherche d'un mode de garde individuel pour votre (vos) enfant(s), merci de contacter **Mme Manon BOUCHER**, à sa permanence téléphonique, tous les mardis matin de 9h00 à 12h00 au **04 74 87 94 17** ou par mail à cej@pilatrhodanien.fr.



Travaux Projets

Travaux & projets



DGA EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable

Agence Chavanay :

57B, RD 1086 - Le Chanson

42410 CHAVANAY

Tél : 04.74.59.60.10

Mail : contactchavanay@dga-expertise.com



Nouveau magasin !
**Les Fruits
du Mont Pilat**

*Découvrez votre nouveau magasin
à St-Michel sur Rhône*

Ouverture le 16 novembre 2020

- Primeur - Fruits et légumes
- Nouveauté "la Cave"
- Produits locaux
- Epicerie - Frais

Du lundi au samedi :
8h à 13h et 14h à 19h

90, impasse Clos Randon
42410 St-Michel sur Rhône
Tél. 04 74 29 47 40



Retrouvez nous sur facebook
[lesfruitsdumontpilat4](https://www.facebook.com/lesfruitsdumontpilat4)





CETTE ANNEE A SAINT MICHEL :

• ***Voirie : Aménagement des hameaux de l'Arnaude et du Moulard.***

Un important chantier d'aménagement des hameaux de l'Arnaude et du Moulard a été entrepris au cours de l'année 2021. Les travaux ont démarré au mois d'avril 2021 pour se terminer fin janvier 2022 ; ils comprenaient :

- Le raccordement des hameaux à l'assainissement collectif.
- L'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de la fibre optique.
- Le remplacement de la conduite d'eau potable qui alimente les hameaux a été mené sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
- A la fin de ces travaux, l'ensemble des voiries a été refait à neuf.

Durant de long mois les riverains ont subi la poussière et les bruits du chantier, nous les remercions pour la patience dont ils ont fait preuve et l'accueil bienveillant qu'ils ont réservé aux entreprises.



Cout de l'Opération :

Travaux :	414.420,00 Euros HT
Enfouissement réseaux :	155.490,00 Euros HT
Assainissement :	121.490,00 Euros HT
Voirie :	137.040,00 Euros HT
Subvention Département Loire :	88.700,00 Euros HT
Subvention SIEL :	85.530,00 Euros HT
Partie Communale :	240.190,00 Euros HT



Travaux & projets



Les étapes du chantier

Rue du Moulard
avant les travaux

Découpe de la chaussée
à la trancheuse



Creusement
de la tranchée

Mise en place
des canalisations



Remblaiement
de la tranchée

Rue du Moulard
après les travaux



AVANT

APRES

Aval
Rue ARNAUDE



Haut
Rue ARNAUDE



Aval
Rue du MOULARD



Travaux & projets

. Réfection du mur de soutènement du ruisseau du Solon

Un épisode de pluies importantes, le 10 mai 2021 a provoqué une crue du ruisseau du Solon entraînant un affouillement des berges et du mur en pierres qui borde le ruisseau au niveau du jeu de boules.



[Affouillement des berges](#)



[Travaux MONTAGNIER TP](#)



[Mur après les travaux](#)

Une demande de subvention a été sollicitée auprès du Département de la Loire pour aider au financement des travaux de réparation du mur.

L'entreprise MONTAGNIER est ensuite intervenue pour reconstruire le mur et remettre en état le terrain.

Cout de l'Opération :

Travaux :	8.793,00 Euros HT
Participation Département :	5.276,00 Euros HT
Partie Communale :	3.517,00 Euros HT



• *Aménagement d'arrêts de bus scolaires avec abribus :*

Avec l'appui du Département de la Loire, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Préfecture de la Loire nous avons réalisé l'aménagement de plusieurs arrêts de bus scolaires :

- ♦ **Rue du Solon, lieu-dit Brignolles** : déplacement de l'arrêt de bus, création d'un trottoir d'accès le long de la RD34, mise en place d'un nouvel abribus. Les services voirie du Département ont procédé au buseage du fossé le long de la route.
- ♦ **Ecole** : Aménagement du parking et installation d'un abribus.
- ♦ **Maison Brulée** : Création d'une zone d'accès au transport scolaire et mise en place d'un abribus.



Cout de l'Opération :

<i>Travaux :</i>	<i>47.870,00 Euros HT</i>
<i>Participation Préfecture :</i>	<i>24.960,00 Euros HT</i>
<i>Participation Département :</i>	<i>12.388,00 Euros HT</i>
<i>Partie Communale :</i>	<i>10.522,00 Euros HT</i>

La Région a fourni l'ensemble des Abribus.



Travaux & projets



PENDANT



APRES



• **Ecole numérique :**

Dans notre Bulletin Municipal n°48 concernant l'année 2017 et distribué en 2018 nous vous faisons part du plan « Ecole Numérique » par lequel la Commune avait investi en partenariat avec l'Education Nationale dans des tablettes numériques pour nos élèves de l'école de Saint Michel sur Rhône.



Initié en 2021 la commune va investir dans 2 tableaux numériques pour ses deux classes (CE1-CE2 et CM1-CM2) bénéficiant ainsi du plan de relance numérique « Transformation numérique de l'enseignement » proposé par l'Education Nationale.

L'installation et la mise en service devraient se faire courant 2022.

***Cela fera de notre commune une des premières du département
avec une école à la pointe de l'équipement numérique pour nos enfants.***

• **Sécurité Incendie :**

Cette année la commune a aussi investi dans la mise en place d'une nouvelle borne incendie qui installée à l'angle de la rue du Rampot et du Chemin de l'Arnaude.

Cout de l'Opération :

Travaux : 2.792,00 Euros HT

À la charge complète de la commune



Travaux & projets

Horizon 2022 ...

• *City Stade :*

Débuté depuis plusieurs années maintenant, ce projet demandé et attendu par une grande majorité de nos administrés, va enfin voir le jour.

Après quelques péripéties et moult formalités administratives pour l'acquisition du terrain mitoyen de l'école, la commune est fière de vous annoncer le lancement des travaux pour la mise en place en 2022 d'un City Stade qui fera office de terrain multisport pour nos élèves de l'école de Saint Michel sur Rhône et de lieu de divertissements pour les autres enfants.



Pour des facilités d'accès et des raisons de sécurité ce terrain sera implanté à côté de l'école et permettra d'une part aux élèves d'y accéder sans quitter l'enceinte de l'école et d'autre part aux autres enfants (hors période scolaire) d'y accéder par le parking.

Un règlement intérieur définissant les conditions d'accès et d'utilisation sera mis en place.





Vie Associative

Vie associative



TRAITEUR 4S RÉCEPTION

21, Rue Jean Perrin
Saint Maurice l'Exil

04 74 86 50 96
4sreception@orange.fr

www.traiteur4sreception.fr



DOMAINE BLANC CHRISTOPHE

CONDRIEU - St JOSEPH CÔTE RÔTIE

Christophe Blanc

40 Impasse de la Maraze,
42410 Saint-Michel-sur-Rhône

Port. 06 61 75 94 37

domaine.blanc@gmail.com

ARMELLIE B.T.P.

BAZIN - 42520 MALLEVAL

Tél 04 74 87 13 42 - E-mail : louis.armellie@orange.fr

Damien Armellie
06 79 81 05 54

Louis Armellie
06 81 20 43 37



S.A.R.L. ARMELLIÉ TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Goudronnage
Assainissement
Brise-Roche - Canalisations
VRD - Enfonce-pieux



SAISON 2021-2022

Nous voilà de retour sur les terrains après 2 années difficiles tant sportive-ment que financièrement suite aux restrictions liées à la Covid.

C'est avec un réel entrain et plaisir que nous nous retrouvons afin de partager ensemble notre joie, notre engouement pour notre sport : le football.

Ainsi cette saison, vous pourrez venir supporter selon vos envies :

- l'équipe U8-U9
- l'équipe U14-U15
- les équipes séniors
- les équipes féminines

les encouragements sont toujours bons à prendre.

Notre équipe féminines à 11 a réussi l'exploit d'aller jusqu'au 3ème tour de la Coupe de France. Félicitations à elles !!!

Nous sommes à la recherche d'arbitres pour nos équipes séniors (masculines et féminines) ainsi que des éducateurs pour nos équipes U8 et U15 alors si l'aventure vous tente n'hésitez pas à vous faire connaître.

Notre bureau est désormais composé de :

- **Présidente :** Estelle Magnin
- **Vice Président :** Emile Brahinsky
- **Trésorier :** Corentin Boucherit
- **Vice Trésorier :** Victor Defay
- **Secrétaire :** Corinne Rochaix

- Responsable Foot animation (catégories U6 à U15) :
Mr Chauvin Jérôme
- Responsable technique du club :
Mr Saraydaryan Daniel



La saison ne fait que commencer et nous vous informerons des événements à venir afin de partager des moments de convivialité.

L'Entente Sportive Trèfle Foot
vous présente tous ses vœux pour l'année 2022

Vie associative



LE SOU DES ECOLES de St Michel S/Rhône et Vérin

Le Sou des écoles est l'association de parents bénévoles.

Par ses différentes manifestations, il rassemble des fonds pour aider les écoles de St Michel S/Rhône et de Vérin à concrétiser les activités culturelles et sportives, dans le cadre pédagogique (spectacles, voyages de fin année, transports, piscine...)

Le Sou des Ecoles oeuvre main dans la main avec l'équipe pédagogique des 2 écoles pour que les projets puissent se réaliser.

Le Sou des écoles tient à remercier les Mairies de Vérin et St Michel S/Rhône pour leur soutien financier et leurs aides tout au long de l'année afin de réaliser tous les projets et manifestations proposés à destination des enfants et de leurs familles.

Les membres de l'association:

Cette année, le bureau est composé de:

- Co-Présidentes:
Audrey ORCEL & Annabelle MONTERO
- Trésorière: Cindy RICHON
- Vice-Trésorier: Thomas MINERBE

Les administrateurs:

- Marie-Laure BAJU
- Morgane CHAMPIOT
- Gaëlle BARRIOS
- Pauline DENUZIERE
- Caroline MINERBE
- Jennifer FAURE
- Virginie FABRE
- Bérénice MARTEL
- Aimily COLLET

Quelques actions du SOU DES ECOLES en 2021



Janvier 2021
Achat de draisennes,
trottinettes et ballons
pour les PS-MS-GS-CP



Janvier, Juin et octobre 2021
vente de pizzas à emporter



Fête des mères 2021
Vente de sacs isothermes personnalisés par les
dessins de chaque élève en collaboration avec
les maîtresses

Octobre 2021 – Classe découverte Musique et nature
CE1-CE2-CM1-CM2
dans la Drôme, au centre Musiflore financée par
les Mairies de St Michel Sur Rhône et Vérin, et le Sou des Ecoles



Décembre 2021
Fête de Noël avec le soutien de la Mairie de
St Michel; Tombola; Vente de sapins de Noël
avec la collaboration du
PARADIS FLORAL DU PILAT



GROUPEMENT DES PECHEURS

CORNAS DETENTE



Etang de Bailly

L'année 2021, pour le Groupement des Pêcheurs commençait mal avec les conditions sanitaires. Annulation de notre Assemblée Générale en janvier et du safari-truites du mois d'avril. Dans les deux étangs prolifération des algues, allant jusqu'à l'impossibilité de pêcher. En début d'année, sur les conseils de personnes ayant pratiqué l'épandage de chaux pour faire disparaître les algues, nous avons répandu de la chaux dans l'étang du haut. Après quelques mois voyant toujours les algues, nous sollicitons une entreprise dont la spécialité est le faucardage d'algues dans les pièces d'eau. Nous passons commande du faucardage de l'étang du bas.



Un engin amphibie se déplaçant sur terre avec des chenillettes, navigue sur l'eau avec une barre de coupe à l'avant du bateau. Après avoir fait le tour de l'étang, sa destination était l'étang du haut. L'épandage de la chaux avait fait son oeuvre, les algues n'apparaissaient plus à la surface de l'eau. un petit tour en bateau permit de dire, pas besoin de couper, les algues ont disparu, l'épandage de la chaux a été positif.



La pêche a pu se pratiquer toute l'année et même la pêche aux carnassiers. A notre grande surprise des sandres de bonne taille ont été pêchés. Ce sont des alevins qui se trouvaient avec les poissons lors des alevinages. Cette année c'est 240kg de poissons qui ont été vidés dans les étangs : 100kg de gardons 1 été, 75kg gardons 2 étés, 50kg de tanches et 15 kg de carpes.



56 pêcheurs s'étaient installés autour de l'étang le 10 octobre pour le safari-soupe aux choux. 175 truites pêchées par une belle journée ensoleillée, participation de 7 femmes et 3 enfants. Souhaitons que l'année 2022 nous permette de nous réunir autour des étangs pour les safaris et des bons moments de pêche.

Vie associative

JUMELAGE SORO

L'association de jumelage Soro-St Michel sur Rhône

L'année passée nous écrivions que la situation sécuritaire n'était pas bonne au Burkina Faso. Cette année des groupes de terroristes djihadistes sont venus dans la région de Soro. Venant du nord du pays en franchissant la frontière avec le Mali, ils font régner la terreur partout où ils passent.

Cette fois à Gassan, la ville voisine de Soro, ce sont le commissariat, la mairie, la sous préfecture qui ont été incendiés. On peut ajouter le bureau du directeur du collège de Soro ainsi que le relais téléphonique. Sans compter les intimidations formulées auprès des fonctionnaires et de la population. Résultat, les écoles et collèges sont fermés, la population terrorisée, le commerce à l'arrêt. Voici les informations que nous avons reçues par téléphone et internet. Le courage des habitants va permettre une reprise en mains de leur sort face à cette attaque. Les réalisations auxquelles l'association a contribué, (les classes de l'école primaire, le grenier communautaire) ne sont pas touchées par des dégradations.

Le virus de la covid n'épargne pas le Burkina, il est difficile pour les spécialistes sur place d'authentifier exactement les origines des décès. L'association continue à être à l'écoute du village. Un gouvernement militaire s'est imposé aux habitants laissant espérer que des moyens importants seront employés pour sortir le pays des griffes du terrorisme.

En ce qui concerne la vie de Soro, cette année les récoltes sont meilleures que l'année passée. La construction d'une infirmerie a vu le jour dans le village avec une pharmacie. Un deuxième bâtiment de maternité est venu compléter l'ensemble. La construction n'a pas été financée par notre association de jumelage, mais nous nous réjouissons de ce progrès sanitaire.

Conscient des difficultés actuelles, les membres de l'association ont affirmé au cours de l'assemblée générale, leur volonté et leur espoir de pouvoir persévérer dans des actions de solidarité.



Une des dernières réunions des responsables de l'association au village



Anciens Combattants Prisonniers de Guerre

Tous Conflits et leurs Veuves dans la Loire

Section PILAT



La vie reprend partout et cette reprise n'exclut pas l'Association des Anciens Combattants Tous Conflits qui se doit d'être toujours en veille des difficultés de ses membres, car l'âge moyen dans la section est élevé et toutes ces personnes qui la composent ont une dignité qui les habitue à camoufler les problèmes qu'elles rencontrent. Elles n'en parlent pas volontiers, surtout lorsque la peine n'est pas financière. Leurs amis, ayant souvent un nombre d'années semblable au leur, disparaissent, principalement en ces périodes où leur santé est menacée par tous ceux qui, pour différentes raisons, se sentent exclus des consignes sanitaires émises par des autorités dont il semblerait qu'elles revendiquent une compétence. La solitude est un mal encore plus mortifère que tous les virus de la terre quand la famille restreinte devient le seul contact avec la Société et que vous ne savez pas, ou ne pouvez plus, la rejoindre. Voilà pourquoi, notre vigilance est très active et aussi, pourquoi, nous gardons et intensifions les contacts avec nos adhérents, car si ceux avec la famille sont naturels et vitaux, ceux avec des amis témoignent d'une continuelle existence au sein de la Société qui, sinon, pourrait sembler s'éloigner.

Un appel téléphonique, un coucou en passant, un toctoc au carreau et tous les anciens restent parmi nous. C'est l'un des objectifs de l'Association.

L'année écoulée aura demandé de l'imagination pour garder à la structure une existence légale, ainsi qu'une présence significative à toutes les cérémonies et obligations que nous devons à notre pays et à ses morts :

L'assemblée générale s'est faite par correspondance, car nous ne disposons pas des moyens technologiques pour faire participer l'ensemble de nos adhérents qui souvent, eux-mêmes, n'étaient pas en possibilité de recevoir une télétransmission. La participation n'en a pas souffert et l'exercice 2021 se déroule en toute légalité.

Les cérémonies ont repris, aux dates du calendrier patriotique, avec une participation modérée au début, mais ainsi voulue par les autorités départementales ; puis nous retrouvons une assistance presque normale lors de la commémoration du Combat de Saint Michel, le 29 août. Elle fut suivie d'un déjeuner en commun pour ceux, présents à la cérémonie, qui le souhaitent. Il est trop tôt, au moment où sont écrites ces lignes pour dire si le patriotisme aura repris toutes ses couleurs lors des commémorations du 11 Novembre et du 5 Décembre, mais la météorologie nous aidera, peut-être, à faire conjuguer les devises « Honneur et Patrie » et « Honneur et Fidélité » dans le cœur des populations de la Section Pilat pour qu'elles se rappellent à qui elles se doivent d'exister et de vivre librement, quelle que soit leur origine.

J.A. FRUIT



Commémoration du Combat de St. Michel en 1944 Le 29 août 2021

Vie associative

Rucher Ecole de Pelussin

Créé en 2018, le Rucher Ecole du Pilat est installé dans le canton Pélussinois en partenariat avec le Parc du Pilat.

Notre vocation est d'initier toutes personnes à l'apiculture afin qu'ils deviennent autonomes pour gérer une ou plusieurs colonies.

Des apiculteurs bénévoles expérimentés dispensent des cours pratiques et théoriques et partagent leur passion pour les abeilles.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour mieux nous connaître: <https://rucherecoledupilat.fr/>





ADMR DU PELUSSINOIS



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR du Pélussinois, adhérente de la Fédération ADMR de la Loire, intervient sur les 14 communes du canton ainsi que sur 4 communes limitrophes pour répondre aux besoins et aux attentes de la population et cela dans différents domaines : aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, téléassistance, aide aux familles, garde d'enfants à domicile, qualité de vie et animation.

Pour l'année 2020, nous avons réalisé 22730 heures d'intervention pour 322 bénéficiaires assurées par 31 aides à domicile ;

L'association est pilotée par une quinzaine de bénévoles qui grâce à leur investissement dans différentes commissions, permettent à l'association de vivre et d'assurer la mission d'aide à la personne.

L'année 2020 aura été particulièrement difficile et éprouvante pour nos bénéficiaires mais aussi pour les aides à domicile qui ont dû s'adapter à un certain nombre de contraintes pour se protéger et protéger également les personnes les plus fragiles.

Nous avons dû « abandonner » à notre grand regret notre activité animation qui permettait aux personnes isolées de sortir un peu de leur quotidien. Nous rebâtissons actuellement notre programme pour 2022 et espérons pouvoir clore l'année 2021 par un goûter de Noël.

Pour pallier à ce manque d'animation, deux bénévoles Anne BRUNEL et Marie Pierre LINOSSIER ont lancé depuis mars 2021 « Le Petit Journal », gazette destinée à nos bénéficiaires personnes âgées et qui trouvent au fil des pages des témoignages, des histoires, des blagues, des recettes, des astuces.... Bravo à elles pour cette belle idée fort appréciée par tous.

Début juillet, lors d'une rencontre amicale de l'association au Clos Gaston Baty de Pélussin, la Présidente Danielle THOMAS a remis la médaille du travail à Marie Thérèse SANTORO pour 25 années de service à l'ADMR de Pélussin. Nous avons également mis à l'honneur deux salariées Huguette DARNON et Martine CHAMBEFORT qui sont parties à la retraite fin 2020 sans que nous puissions les honorer pour leur travail fourni.

Nous avons accueilli en avril 2021 une nouvelle secrétaire, Justine COROMPT qui forme ainsi avec Sylvie DONAT un duo d'une grande efficacité.

Malgré les difficultés et contraintes liées à la crise sanitaire, l'ensemble des acteurs de l'ADMR restent motivés pour permettre aux familles et personnes âgées de bien vivre chez elles en leur apportant un service de qualité. Compte tenu de la demande croissante d'interventions, nous devons étoffer notre équipe d'aides à domicile. Nous accueillerons volontiers les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre équipe de bénévoles. L'appel est lancé !

Eliane GRIFFAY
Commission communication

Vie associative

GYM 2000

La santé par le sport - Fitness et Pilates

Compte tenu du contexte sanitaire, c'est à une saison très perturbée que nous avons dû faire face.

Après quelques séances en présentiel, les sportives motivées ont pu bénéficier d'un service à domicile. Depuis leurs ordinateurs ou téléphones portables, elles ont pu suivre les cours présentés par Cécile, notre animatrice toujours enthousiaste. Ce n'est qu'en juin que nous avons pu reprendre les cours collectifs.

C'est avec enthousiasme que les adhérentes sont revenues participer aux cours après une longue période pendant laquelle elles en avaient été privées.

Cette nouvelle rentrée, fructueuse en nouvelles inscriptions, se présente sous de meilleurs auspices et nous espérons que la Covid se tiendra enfin à distance.

Les cours de Pilates affichent complets, par contre il reste des places pour le fitness, n'hésitez pas à vous renseigner au 06 89 15 86 12.

Les cours de fitness ont lieu dans les salles municipales

à St Michel les lundis de 19 h à 20 h puis à Chuyer de 20 h 15 à 21 h 15.

à La Chapelle-Villars les mercredis de 19 h à 20 h.





SECOURS CATHOLIQUE



Dans le Rhône, plus de 900 bénévoles agissent au plus près des personnes en difficulté, en mettant en place des actions de solidarité locale. Les bénévoles constituent la force du Secours catholique avec, pour image, celle de la proximité.

Cette année encore, la crise économique a été forte. L'Association poursuit sa mobilisation auprès des plus fragiles. Les bénévoles de nos communes ont vu arriver des jeunes et des familles qui ont basculé dans la précarité.

L'action des bénévoles a été modifiée suite à la pandémie et a été adaptée à la situation d'urgence sociale et épidémique. Les contacts téléphoniques ont été renforcés pour échanger et réconforter nos aînés. L'aide financière est poursuivie pour répondre aux situations d'urgence dans les familles.

Pour faire face aux besoins des hôpitaux, des travaux manuels (tricot) ont été réalisés à domicile, pour habiller les nouveaux nés prématurés.

Petit à petit les activités reprennent dans le respect des consignes sanitaires : jeux du mardi après-midi tous les 2e et 4e mardi du mois à l'accueil du Secours Catholique 20 route de Lyon à Condrieu. A ce jour, le pass sanitaire est demandé.

Le 6 février, il est prévu un après-midi Théâtre.

Pour toute demande financière, il faut d'abord contacter la Maison du Rhône qui pourra signaler votre situation au Secours Catholique.

Les bénévoles constituent la principale force du Secours Catholique pour atteindre ses objectifs. Il n'y a pas de petit ou de grand bénévolat. Chacun peut trouver sa place et se sentir utile. Alors, venez rejoindre le groupe local.

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à la Délégation du Rhône,

76 rue d'Alsace 69100 VILLEURBANNE

04 72 33 38 38

rhone@secours-catholique.org

Vie associative



HAME L'accueil au féminin !
VOTRE CENTRE DE CONTRÔLE
Contrôle technique Agréé GAZ

PRISE DE RDV
PAR INTERNET

www.dekra-norisko.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 18h

320, Route de Verlieu - **42410 SAINT MICHEL-SUR-RHÔNE**
(en face de la station TOTAL)
Tél. 04 74 56 80 33
E-mail : cct.stmichel@wanadoo.fr

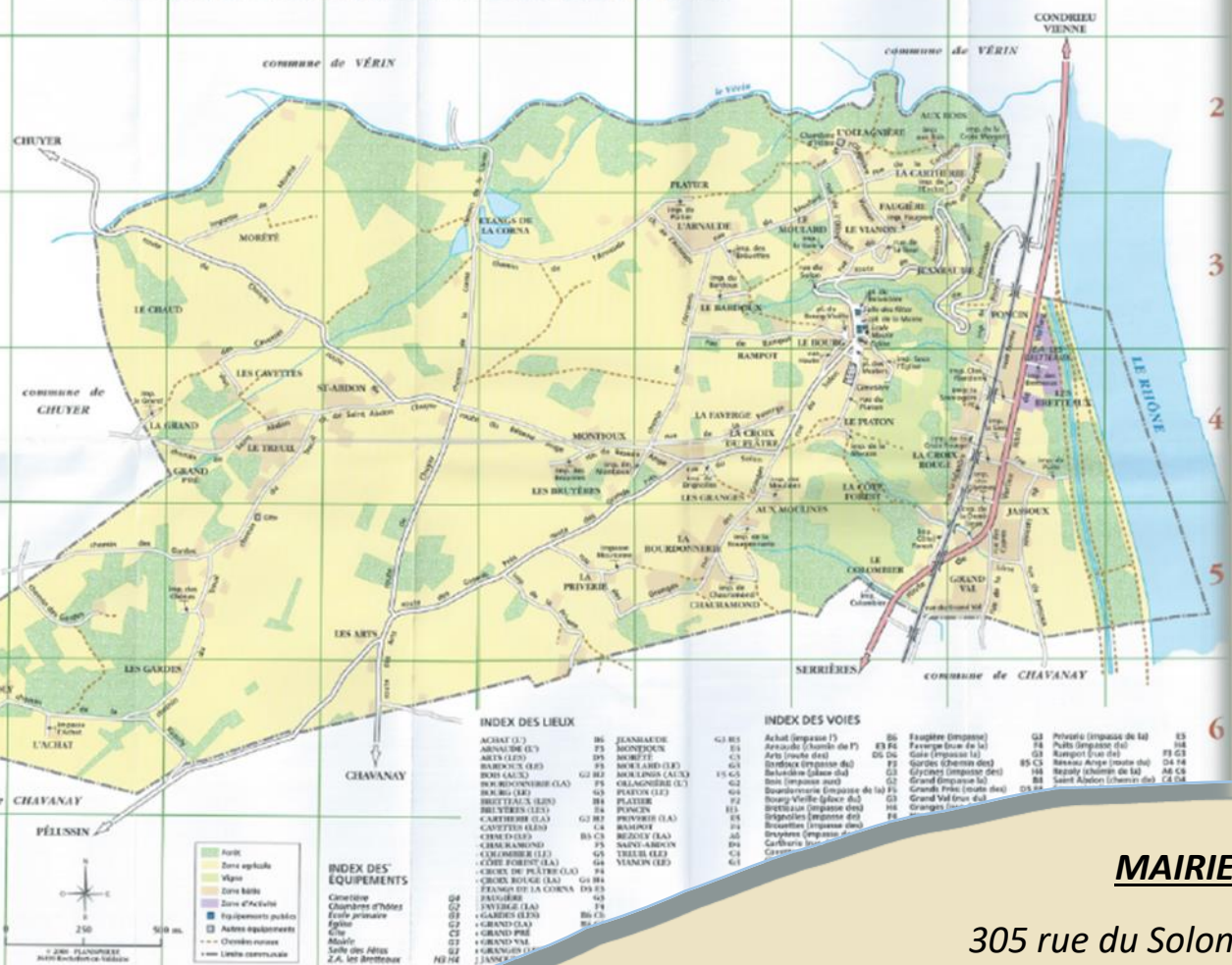




Vie associative



commune de SAINT MICHEL SUR RHÔNE



MAIRIE

305 rue du Solon

« Le Bourg »

**Le secrétariat vous accueille aux jours
et horaires suivants :**

Lundi de 14H00 à 18H30
Jeudi de 9H00 à 12H00 & 14H00 à 17H30
Vendredi de 9H00 à 12H00

42410 Saint Michel sur Rhône

Tél : 04 74 59 57 98

Fax : 04 74 56 67 32

Pour toutes informations vous pouvez aussi consulter notre site internet :
www.mairie-saintmichelsurrhône.fr

ou notre page facebook :
www.facebook.com/saintmichelsurrhône

ou nous contacter par mail :
info@mairie-saintmichelsurrhône.fr